

1 – ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

1-1: ORIENTATIONS

L'importance des missions confiées au centre de loisirs conduit l'équipe à organiser son projet autour de plusieurs sous-projets, à savoir les mercredis et l'extrascolaire, les séjours d'été et le périscolaire. Cette organisation vise à répondre au mieux au public, à ses besoins, à ses attentes ainsi qu'aux spécificités des différents accueils.

La mission première de la structure est de favoriser l'épanouissement de l'enfant au sein de ses différents modes d'accueils en lui permettant de vivre des temps ludiques, récréatifs, divertissants et éducatifs... dans des conditions de sécurité physique, affective et morale optimales....

*" N'élevons pas nos enfants pour le monde d'aujourd'hui. Ce monde n'existera plus lorsqu'ils seront grands. Et rien ne permet de savoir quel monde sera le leur, alors apprenons-leur à s'adapter ! ",
Maria Montessori.*

" La pédagogie porte non pas une société idéale, elle porte un projet qui est celui, pour reprendre l'expression de Pestalozzi « que chacun se fasse œuvre de lui-même » " Philippe Meirieu.

" C'est en jouant, et seulement en jouant, que l'individu, enfant ou adulte, est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité tout entière, Donald-Woods WINNICOT.

Les projets éducatifs du territoire et de l'association sont les fondements du travail de l'équipe pédagogique qui s'engage au sein de ces différents modes d'accueils à :

Favoriser la socialisation :

La socialisation est l'objectif principal de l'équipe, il s'agit de favoriser le **bien vivre ensemble** au sein de nos divers accueils.

Le bien vivre ensemble, c'est tout d'abord le climat de "bonne humeur et de convivialité" qui règne au centre de loisirs. Cela concerne les enfants, les animateurs, la direction et les parents.... Mais c'est aussi un ensemble de difficultés à gérer : partager les espaces, supporter les autres, gérer les relations entre les personnes, sans omettre les difficultés à communiquer et à gérer les conflits petits ou grands.

Enfin c'est indéniablement un moyen de permettre de compléter des apprentissages sociaux indispensables aux enfants.

Vivre ensemble, c'est l'occasion de formuler des objectifs, de mettre en place des actions pour apprendre à construire avec d'autres, à développer la solidarité, la coopération, à exprimer son point de vue, à maîtriser ses sentiments, ses émotions.... à travailler sur soi (savoir dire ou recevoir les choses), à agir avec d'autres.

Cela comporte de nombreuses facettes : la qualité relationnelle, la manière de gérer les conflits, l'existence du respect, de l'acceptation des autres mais aussi celle de soi même (valorisation, estime de soi, confiance en soi), la prise de responsabilité, la capacité à donner son avis, à participer et à choisir...

Vivre ensemble nécessite la maîtrise d'un certain nombre « d'habiletés sociales » et « d'habiletés de comportement » indispensables. C'est-à-dire des savoirs et des savoir-faire spécifiques qui favorisent la relation avec autrui et le comportement dans un groupe. Cependant ces habiletés ne sont pas innées, elles doivent être acquises....

Il s'agit dès lors de permettre aux enfants de :

✓ **Vivre ensemble des activités :**

Vivre ensemble sereinement des activités et des situations de jeux. Apprendre à perdre sans haine, à gagner sans écraser, à coopérer pour gagner, à faire des choix, à élaborer des stratégies collectives.

Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres. Apprendre à partager des espaces de jeux, des objets... apprendre à négocier, à faire respecter ses droits et à respecter ceux des autres. Vivre des projets : apprendre à agir collectivement (collecter des idées, discuter, décider, réaliser...)

✓ **Gérer les conflits :** apprendre à percevoir, à exprimer et à maîtriser ses émotions. Savoir régler un conflit sans violence. Apprendre et s'entraîner à la médiation.

✓ **Accepter les différences :** apprendre à accepter les différences au quotidien : racisme, relation fille/garçon, handicaps....

- ✓ **Vivre avec des règles :** comprendre la nécessité et l'utilité des règles. Participer à l'élaboration et à l'évolution de règles de vie en collectivité.
- ✓ **S'affirmer individuellement :** développer une image positive de soi. Apprendre à ne pas écraser les autres, à vivre des relations harmonieuses avec ses pairs.
- ✓ **Apprendre à communiquer :** Savoir prendre la parole, donner son avis même s'il est minoritaire.

➤ *Dans le respect des individus et de leurs rythmes :*

Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière :

L'enfant est un être singulier : son histoire, sa religion, ses traditions, ses origines mais aussi son émotivité, son développement (intellectuel et physique) lui sont propres. Il a de ce fait sa façon d'appréhender et d'interpréter le monde qui l'entoure. Chaque individu est donc unique, semblable et différent en même temps. Chacun aspire à la ressemblance comme à la différence. Il ne saurait donc y avoir qu'un seul et unique dessein. Il s'agit de prendre conscience des besoins, des envies et des intérêts de chacun. L'enfant doit avoir le choix de son propre parcours. Autant que faire se peut, il doit trouver le plaisir et la liberté de vivre ses projets (et non pas exclusivement ceux que l'adulte a décidé bons pour lui) le plaisir et la liberté de vivre son corps, d'avoir été le principal acteur de sa journée. Nous prendrons en compte l'enfant en tant qu'individu au sein d'un groupe, dans lequel il peut jouer, être actif, reconnu et moteur du collectif. Nous accompagnerons l'enfant à être acteur et pas consommateur... Pour lui permettre d'exprimer des choix, des avis et négocier avec d'autres.

Respecter les rythmes individuels : on ne peut parler du centre de loisirs sans parler de rythme de vie. Les rythmes concernent toutes les choses qui reviennent périodiquement dans la vie de l'individu. Ces choses peuvent être d'ordre physiologique (battements du cœur, sommeil, respiration), cérébral (concentration, disponibilité) et social (repas)...

Les enfants, de part le rythme de vie imposé (école, famille, activités périscolaires), accumulent une fatigue sur laquelle ils n'ont que peu d'emprise.

Il n'est pas question pour nous de proposer de l'activité dans un but qui serait de remplir le temps et ce pour justifier une rentabilité pédagogique, de proposer un parcours marathon au sein de nos accueils. Il s'agit plus pour nous de redonner du temps au temps.

Les différents chercheurs en science de l'éducation ont dressé une courbe d'intensité physiologique de l'enfant selon les différents moments de la journée.

Selon cette courbe, on s'aperçoit que la plage 08h30/09h00 est admise comme un moment de faible vigilance, la capacité de concentration des enfants s'améliorerait progressivement au cours de la matinée avec un pic aux environs de 11h00, moment idéal pour canaliser les énergies et mobiliser les attentions. On retrouve un pic d'attention en milieu d'après-midi et en début de soirée. Les activités doivent donc plutôt avoir lieu durant ces pics. Juste avant le repas, un retour au calme s'impose. Ensuite peuvent recommencer, dans le milieu d'après-midi, quelques activités plus intenses. Puis la fin

de journée ira en déclinant jusqu'au retour des parents... Toutefois, il faut bien se rendre compte que les manifestations de ces différents moments ne se traduisent pas de la même façon avec l'âge et que ces phénomènes ne sont pas toujours visibles...

Il s'agira donc de :

- ✓ **Accueillir l'enfant en toute sécurité dans des lieux adaptés et sécurisés.**
- ✓ **De respecter ses besoins physiologiques.**
- ✓ **De respecter ses rythmes.**
- ✓ **Prendre en compte les capacités de l'enfant.**
- ✓ **De respecter l'enfant en tant qu'individu, avec son histoire, sa culture, sa singularité.**

 **Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie :**

L'étymologie du mot autonomie est grecque : « autos » signifie soi-même et « nonos » signifie la loi. L'autonomie est donc la possibilité de se gouverner soi-même par ses propres lois et, par extension, reconnaître ce droit aux autres mais en observant les règles qui régissent la vie en collectivité.

L'autonomie est donc à la fois reliée à la construction de la personnalité mais aussi à la socialisation et à la citoyenneté.

En pédagogie, amener un enfant à être autonome c'est l'amener à se détacher progressivement de l'adulte ou de ses camarades pour réaliser seul le plus grand répertoire d'actions possibles : se déplacer, imaginer, réfléchir... Ces différentes actions correspondent à différents pôles de l'autonomie que l'animateur va chercher à développer chez l'enfant.

➤ **L'autonomie physique et pratique.**

La première forme d'autonomie que l'enfant va acquérir est l'autonomie physique et matérielle (ou pratique). L'enfant se passe petit à petit de l'adulte pour les actions les plus élémentaires : s'habiller, manger, devenir propre. Il parvient progressivement à avoir des repères propres dans le temps comme dans l'espace et peut se passer de l'aide de l'adulte d'un point de vue physique. Cet apprentissage commence très tôt en maternelle et consiste donc, dans un premier temps, pour l'enfant, à connaître son corps, à développer sa motricité c'est-à-dire à être autonome par rapport à soi-même et à maîtriser

ses actes et, dans un second temps, à maîtriser son environnement. Cette première autonomie va engager l'enfant à s'occuper activement, à démarrer une activité, choisir un atelier et circuler dans la salle ou dans le centre. L'autonomie pratique est aussi la capacité de l'enfant à connaître les outils de mis à sa disposition, à les situer dans la salle (aménagement de la salle) et à savoir s'en servir à bon escient sans avoir à recourir à l'aide de l'adulte.

➤ **L'autonomie affective**

Une autre forme d'autonomie particulièrement importante est l'autonomie affective. Elle se définit par le fait d'oser prendre des décisions, de les assumer sans en avoir peur, de ne pas être dépendant de l'approbation et du jugement des autres, de savoir recevoir la critique constructive et d'avoir confiance en soi. L'enfant doit se sentir en sécurité et évoluer dans un climat de confiance. Pour qu'il puisse acquérir une autonomie affective, il doit se détacher de l'animateur. Ainsi, dans l'autonomie affective, « ne pas être dépendant » signifie « ne pas avoir un besoin constant de la présence, de l'encouragement ou de l'avis d'autrui pour pouvoir agir ».

➤ **L'autonomie intellectuelle.**

Puis, vient l'autonomie intellectuelle qui se construit tout au long de la vie. On pourrait dire qu'un enfant autonome intellectuellement pense par lui-même, c'est-à-dire qu'il peut mobiliser des compétences transversales et spécifiques à chaque discipline, des savoirs et des savoir-faire, pour résoudre des problèmes. L'enfant doit progressivement devenir indépendant pour raisonner seul. Il doit s'investir dans une démarche de recherche tout en envisageant par lui-même les résultats de son activité de réflexion. Il ne doit pas attendre de l'adulte « la solution miracle » mais doit considérer ce dernier comme un accompagnateur.

➤ **L'autonomie sociale et l'autonomie morale.**

Enfin, viennent l'autonomie sociale et l'autonomie morale. Un enfant qui est autonome socialement est un enfant qui est capable de vivre dans un groupe tout en ayant une place singulière dans ce dernier. Ainsi, la socialisation et l'autonomie sont étroitement liées. On apprend avec les autres tout en adoptant une démarche personnelle liée à la combinaison de toutes nos influences (sociales, culturelles...). L'autonomie sociale consiste donc, à partir d'identifications multiples, à se construire un projet personnel. Pour terminer, un enfant est autonome moralement lorsqu'il est capable de comprendre la nécessité de se donner des lois et des règles morales et lorsqu'il est capable d'adapter son comportement à ces règles. L'enfant accédera d'autant plus à cette autonomie morale qu'il aura véritablement fait siennes ces règles, les aura assimilées et sera capable, de son propre arbitre, de les respecter. Ainsi, l'autonomie est le résultat d'un long processus : l'enfant ne peut devenir autonome du jour au lendemain ou d'une année sur l'autre. C'est un état qui se construit à travers le temps et qui n'est jamais définitivement gagné. Ces cinq pôles de l'autonomie sont tous interdépendants.

L'organisation mise en œuvre au sein des différentes tranches d'âges visera donc à :

- ✓ **Permettre à l'enfant de s'exprimer, de créer par lui-même, de faire des choses seul en plaçant l'animateur comme accompagnateur (ne pas faire à la place de l'enfant).**
- ✓ **Donner à l'enfant les moyens de prendre des initiatives et de faire des choix.**
- ✓ **Aider l'enfant à se responsabiliser face à l'activité, au rangement et à la sécurité.**

Favoriser l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie

Dans l'esprit de la convention internationale des droits de l'enfant, la structure contribuera à une éducation à la démocratie dans laquelle chacun a sa place, son mot à dire. Il s'agira de développer l'esprit critique des plus jeunes pour qu'ils deviennent eux même des hommes et des femmes responsables, porteurs des valeurs de liberté, d'égalité, de justice et de fraternité.

- ✓ **Organiser des temps de médiation**
- ✓ **Proposer des débats de société**
- ✓ **Organiser des conseils d'enfants**

Favoriser la connaissance du territoire d'accueil :

L'attractivité des territoires est généralement assimilée à la capacité à être choisi par un acteur comme zone de localisation. Un territoire sera d'autant plus attractif pour les individus qu'il permet à ces derniers de bénéficier de plus fortes capacités : capacité d'être (liberté de se nourrir, de se loger, de se vêtir...) et capacité d'agir (liberté de se déplacer, d'accéder à l'éducation, de bénéficier de loisirs et de participer à la vie sociale et politique). Soucieux de valoriser notre attachement et le sentiment de bien être lié à notre territoire, nous nous attèlerons à valoriser les loisirs et le lien social « disponible » sur celui-ci à nos enfants.

Nous tacherons donc de favoriser les activités visant à la connaissance du territoire en proposant :

- ✓ **Activités visant à la connaissance des ressources naturelles du territoire.**
- ✓ **Activités permettant la découverte des ressources culturelles, artistiques et patrimoniales du**

territoire.

- ✓ Activités visant à la découverte des associations, de leurs élus et de leurs activités sur le territoire.

Favoriser l'éducation au développement durable

Nous souhaitons diffuser au travers du jeu, d'activités et de la vie quotidienne des connaissances et des valeurs visant à promouvoir des comportements solidaires et à développer des compétences nécessaires pour permettre aux enfants de participer de façon responsable et efficace à la prévention et à la solution liées à la vie humaine dans l'environnement et au maintien de sa qualité, et ce, dans le souci de la préservation de ses ressources. Il s'agira de favoriser l'économie d'énergie, le tri et une consommation responsable des petits mais aussi des plus grands au sein de la structure.

- ✓ **Organiser des partenariats associatifs (associations de solidarité locale ou internationale)**
- ✓ **Organiser des activités type « je donne de mon temps »**
- ✓ **Organiser des activités sur l'environnement et la biodiversité**
- ✓ **Organiser des activités permettant de comprendre la nécessité de la préservation des ressources naturelles**
- ✓ **Proposer des activités type « nettoignons la nature »**
- ✓ **Créer des activités à partir de matériaux recyclés**

Favoriser l'accès à la culture et aux sports pour tous :

La culture nous enrichit et nous rassemble vers la connaissance et la beauté. Favoriser l'accès à la culture c'est permettre aux enfants de s'épanouir. C'est un pilier indiscutable de l'égalité des chances.

Le sport est un formidable outil de socialisation, entretien de la motivation, favorisation des rencontres, estime de soi. Il véhicule les valeurs d'entraide et de solidarité primordiales à notre société.

Nous nous appliquerons donc à :

- ✓ **Mettre en place des activités culturelles et artistiques**

- ✓ **Pratiquer des activités manuelles**
- ✓ **Développer la culture scientifique et technique**
- ✓ **Favoriser la pratique sportive**

✚ Favoriser la compréhension et les règles d'hygiène de vie et de santé :

Nous souhaitons favoriser la compréhension et les règles d'hygiène de vie et de santé au sein de nos différents accueils ; il s'agit dès lors de favoriser la compréhension des règles d'hygiène, l'éducation nutritionnelle et la promotion des activités physiques mais aussi l'éducation aux conduites à risques et l'éducation à la sexualité pour les plus grands.

Considérant que certains membres de l'équipe encadreront seuls certains accueils, une attention particulière sera également apportée à la procédure d'urgence par le biais d'une première initiation aux premiers secours et numéro d'urgence.

Nous veillerons à :

- ✓ **Ritualiser les règles d'hygiène de base (Lavage de mains...)**
- ✓ **Proposer la pratique d'activités physiques diversifiées.**
- ✓ **Favoriser la compréhension des notions d'équilibre alimentaire.**
- ✓ **Favoriser la mise en œuvre d'activités autour de thématiques de santé (brossage des dents, bruit et nuisances sonores...)**
- ✓ **Favoriser la prévention des conduites à risques**

✚ Développer le lien avec les familles :

Le dernier axe retenu pour cette nouvelle délégation est le développement du lien avec les familles. Ce lien passe par l'information, l'organisation de différentes manifestations et l'implication des familles dans la structure.

Diverses manifestations, apéro géant, soirée jeux de société... rythmeront l'année.

Les familles pourront également être sollicitées et valorisées lors de la mise en place d'activités spécifiques (activités menées par un parent, accompagnements de sorties.)

Il s'agit dès lors :

- ✓ **D'inviter les parents à venir découvrir les projets réalisés par leurs enfants.**

- ✓ De proposer aux parents d'accompagner les enfants sur certaines sorties.
- ✓ De créer des animations ou des temps de découverte autour d'un savoir-faire particulier (parents moteurs de l'action, musique, randonnée...)
- ✓ De créer des moments festifs et ludiques à partager en famille.

1-2 : FICHES ACTIONS

Le territoire s'est doté, lors de la mise en œuvre du dernier projet éducatif, de fiches actions. Elles sont le fruit de la réflexion commune des élus du territoire, des familles et des techniciens jeunesse.

Elles fondent le travail de l'équipe et se déclinent comme suit :

Titre du parcours : Initiation au développement durable

Objectifs :

Découvrir son environnement et y agir de manière responsable

Liste des activités	Activité longue	Public visé		Partenaires
		Mat.	Elém.	
Création d'un jardin	x	x	x	
Jeux, activités sur le tri sélectif, la réutilisation		x	x	
Activités artistiques à partir d'objets recyclés, land'art	x	x	x	
Découverte du commerce équitable			x	
Sensibilisation aux énergies renouvelables (éoliennes, barrages hydrauliques...)		x	x	
Création d'une éolienne, d'un barrage hydraulique, d'un moulin à eau, à vent...		x	x	
Sensibilisation à la biodiversité (abécédaire de la nature)	x	x	x	Natura 2000
Activités sur la préservation de l'eau, la pollution, le réchauffement climatique		x	x	

Modalités d'évaluation :

- satisfaction des enfants
- nombre de participants aux activités

Titre du parcours : Sciences en jeux

Objectifs :

- Développer la pensée logique, le goût du raisonnement, la curiosité, l'esprit critique
- Comprendre le monde de la nature

Liste des activités	Activité longue	Public visé		Partenaires
		Mat.	Elém.	
Fabrication de pâtes à modeler, de peintures naturelles		x	x	
Atelier remue-méninges (casse-têtes, énigmes...)		x	x	Ludothèque
Atelier informatique	x		x	FSE – Maison de l'internet
Astronomie	x		x	ASCMC
Expériences scientifiques (la main à la pâte)	x	x	x	

Modalités d'évaluation :

- satisfaction des enfants
- nombre de participants aux activités

Titre du parcours : **J'apprends à mieux me connaître**

Objectifs :

- Apprendre de ses erreurs
- Accepter de ne pas être parfait
- Accepter les erreurs des autres, apprendre la tolérance

Liste des activités	Activité longue	Public visé		Partenaires
		Mat.	Elém.	
Dessin, peinture, sculpture	x	x	x	
Activités sportives	x	x	x	
Atelier philosophie : discuter ensemble, apprendre à questionner, écouter... Thèmes : Pourquoi doit-on aller à l'école ? Le handicap, Le Bien/le Mal, La Liberté, Le Bonheur, L'Amitié... (www.cenestquundebut.com)	x	x	x	
Théâtre	x		x	
Musique	x	x	x	

Modalités d'évaluation :

- satisfaction des enfants
- nombre de participants aux activités

Titre du parcours : **Bien vivre ensemble**

Objectifs :

- vivre des activités en groupe
- accepter les différences
- s'affirmer individuellement, avoir confiance en soi
- gérer les conflits
- apprendre à communiquer
- vivre avec des règles

Liste des activités	Activité longue	Public visé		Partenaires
		Mat.	Elém.	
Sports collectifs	x		x	
Jeux de cartes		x	x	
Participation à un projet communal	x		x	
Création d'un journal	x	x	x	
Jeux de société, jeux coopératifs		x	x	ludothèque
Lectures sur le thème de la tolérance		x	x	
Création d'un jeu	x		x	
Création d'un décor de fête de fin d'année	x		x	
Conseil d'enfants		x	x	
Expression corporelle	x	x	x	

Titre du parcours : Le petit débrouillard

Objectifs :

Favoriser l'autonomie, le sens des responsabilité et la prise de décision

Liste des activités	Activité longue	Public visé		Partenaires
		Mat.	Elém.	
Ateliers lecture		x	x	Lire et Faire Lire
Sports individuels (athlétisme, gymnastique, sports d'opposition, sports de raquette...)	x	x	x	
Peinture	x	x	x	Véronique Giarusso
Activités manuelles (pâte à sel, papier mâché...)		x	x	

Modalités d'évaluation :

- satisfaction des enfants
- nombre de participants aux activités

Titre du parcours : **Découverte du patrimoine local**

Objectifs :

Amener les élèves à observer et à découvrir leur patrimoine proche

Liste des activités	Activité longue	Public visé		Partenaires
		Mat.	Elém.	
Jeux de plein air		x	x	
Cuisine (découverte de plats traditionnels)	x	x	x	
Rallye photo	x	x	x	
Chants et danses traditionnels	x	x	x	
Découverte des ressources du village		x	x	
Rénovation de sites	x		x	
Promenade en milieu naturel		x	x	Association randonnée

Modalités d'évaluation :

- satisfaction des enfants
- nombre de participants aux activités

Titre du parcours : **Bien être et santé**

Objectifs :

- Encourager les élèves à avoir une bonne hygiène de vie
- Prévenir des risques du surpoids et de l'obésité

Liste des activités	Activité longue	Public visé		Partenaires
		Mat.	Elém.	
Activités physiques	x	x	x	
Activités et jeux autour de l'alimentation	x	x	x	
Activités et jeux autour de l'hygiène	x	x	x	
Activités et jeux autour du sommeil	x	x	x	
Relaxation, sophrologie, yoga	x	x	x	

Modalités d'évaluation :

- satisfaction des enfants
- nombre de participants aux activités

Titre du parcours : **Découverte d'un artiste, d'une œuvre**

Objectifs :

Amener les élèves à découvrir un artiste en déclinant ses œuvres en activités

Liste des activités	Activité longue	Public visé		Partenaires
		Mat.	Elém.	
Peinture, dessin à la manière de...	x	x	x	Véronique Giarusso
Matisse, « la danse », Eveil corporel		x	x	
Matisse « les tournesols » Jardinage		x	x	
Matisse, « les abeilles », Activités sur la biodiversité		x	x	Apiculteur
Hosotte « carnaval à Venise », création de masques		x	x	
Hosotte, « le verger à Ste Hélène », activité sur l'origine des fruits		x	x	

Modalités d'évaluation :

- satisfaction des enfants
- nombre de participants aux activités

1-3: ORIENTATIONS 2021

En fonction de la dernière délégation de Service Public, des éléments d'évaluations transversales et finales du projet de notre structure, de nos projets pédagogiques, des divers évaluations partenariales (CAF...)

Nous nous sommes attelés à décliner, lors de cette année d'exercices, en priorité les activités servant ces trois objectifs :

Favoriser la socialisation :

Nous avons réaffirmé notre attachement au bien vivre ensemble en permettant aux enfants d'acquérir, de développer un certain nombre d'habiletés sociales et d'habiletés de comportement dans un climat de bienveillance et de sécurité :

✓ Vivre ensemble des activités :

Vivre ensemble sereinement des activités et des situations de jeux. Apprendre à perdre sans haine, à gagner sans écraser, à coopérer pour gagner, à faire des choix, à élaborer des stratégies collectives.

Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres. Apprendre à partager des espaces de jeux, des objets... apprendre à négocier, à faire respecter ses droits et à respecter ceux des autres. Vivre des projets : apprendre à agir collectivement (collecter des idées, discuter, décider, réaliser...)

- ✓ Gérer les conflits : apprendre à percevoir, à exprimer et à maîtriser ses émotions. Savoir régler un conflit sans violence. Apprendre et s'entraîner à la médiation.
- ✓ Accepter les différences : apprendre à accepter les différences au quotidien : racisme, relation fille/garçon, handicaps.
- ✓ Vivre avec des règles : comprendre la nécessité et l'utilité des règles. Participer à l'élaboration et à l'évolution de règles de vie en collectivité.
- ✓ S'affirmer individuellement : développer une image positive de soi. Apprendre à ne pas écraser les autres, à vivre des relations harmonieuses avec ses pairs.
- ✓ Apprendre à communiquer : Savoir prendre la parole, donner son avis, même s'il est minoritaire.

Nous nous sommes référés aux fiches actions (Projet éducatif) :

- ✓ Vivre ensemble
- ✓ J'apprends à mieux me connaître
- ✓ Petit débrouillard
- ✓ Citoyen du monde

Suggestions : réaffirmation du rôle du conseil d'enfants (projection activités et régulation de la vie du groupe), tutorat, jeux de coopération (bannir les activités de compétition ou d'opposition ainsi que les jeux qui éliminent durant cette période), semaine de la solidarité internationale, collecte de jouets Restos du Cœur, activités sur les droits de l'enfant et la convention internationale des droits de l'enfant, « agir pour tes droits » (Francas), les frimousses des écoles (UNICEF)...

Ressources, outils : « le message clair », roue de résolutions des problèmes, UNICEF, citoyen de demain (site internet de ressource, dédié à l'éducation citoyenne)...

Partenaires potentiels : Francas, Comité Communal d'Action Sociale, « Cravant solidarité », MDR, bibliothèque, associations locales

Favoriser la connaissance du territoire d'accueil :

L'attractivité des territoires est généralement assimilée à leur capacité à être choisi par un acteur comme zone de localisation. Un territoire sera d'autant plus attractif pour les individus qu'il permet à ces derniers de bénéficier de plus fortes capacités : capacité d'être (liberté de se nourrir, de se loger, de se vêtir...) et capacité d'agir (liberté de se déplacer, d'accéder à l'éducation, de bénéficier de loisirs et de participer à la vie sociale et politique). Soucieux de valoriser notre attachement et le sentiment de bien être lié à notre territoire, nous nous attèlerons à valoriser les loisirs et le lien social « disponible » sur celui-ci à nos enfants.

Nous nous sommes donc attachés à organiser des activités visant à la connaissance du territoire en proposant :

- ✓ Activités visant à la connaissance des ressources naturelles du territoire.
- ✓ Activités permettant la découverte des ressources patrimoniales du territoire.
- ✓ Activités visant à la découverte des associations, de leurs élus et de leurs activités sur le territoire.

Nous nous sommes référés aux fiches actions (projet éducatif) :

- ✓ Initiation au développement durable
- ✓ Sciences en jeux
- ✓ J'apprends à mieux me connaître
- ✓ Le petit débrouillard
- ✓ Découverte du patrimoine local
- ✓ Découverte d'un artiste d'une œuvre

Mise en place d'activités permettant la découverte ou redécouverte de la faune et de la flore locales (ONF et Natura 2000), valorisation des chemins de randonnées (GR), activités autour du canal et des écluses, Guidigo (jeu de piste numérique, rallyes photos et jeux de piste, rencontres avec les artisans, Journées du Patrimoine. Projet CCAS, participation aux fêtes de Noël de village, projet « je donne de mon temps », projet d'engagement jeunes

Ressources, outils : site internet collectivités territoriales, rencontres avec les élus ou les anciens du

territoire, rencontres avec les partenaires associatifs.

Partenaires potentiels : Associations locales, office du tourisme VNF, ONF, Artistes locaux (Denis Meslin), collectivités territoriales, communes et intercommunalité, ESCALIER (atelier cuisine...), bibliothèque, Cravant Solidarité.

🚧 **Développer le lien avec les familles :**

Considérant les familles comme notre premier partenaire,

Au regard du souhait de l'association et de son équipe de réaffirmer « la participation » des familles aux réunions ou instances associatives (assemblée générale, conseil d'administration et bureau).

Nous aurions aimé nous attacher à remettre en avant notre estime particulière aux familles, au travers de la mise en place de :

- ✓ D'inviter les parents à venir découvrir les projets réalisés par leurs enfants.
- ✓ De proposer aux parents d'accompagner les enfants sur certaines sorties.
- ✓ De créer des animations ou des temps de découverte autour d'un savoir-faire particulier (parents moteurs de l'action, musique, randonnée...)
- ✓ De créer des moments festifs et ludiques à partager en famille.

1-4 Animations 2021 :

🚧 **Chez les plus Petits :**

✓ **Animations Janvier, Février :**

Galette des rois, peinture avec les doigts, balade d'hiver, l'histoire de Glouton, gâteau rigolo, nos coiffes brésiliennes en plumes, initiation Yoga et Tai chi Chuan, grand jeu « à vos baguettes », dragon asiatique, calligraphie, Kamishibaï, à la manière d'Antony Gaudi et Nadir Afonso, notre vache Esmeralda, journée découverte du monde avec la maman de Yaria, œuvres éphémères, atelier éventails, cravates et initiation Flamenco...

Sports pour tous : baby gym pour les petites et moyennes sections, basket, gymnastique

Journée pas tous ensemble : Nouvel an chinois

✓ **Animations Mars, Avril, Mai, Juin :**

Dansons la capucine (plantations), atelier cuisine «les petits gourmands», on jardine (plantation d'aromates), l'herbier des petits, balade fleurie, cuisinons les fleurs, Les Amériques du Nord au Sud (Attrape-rêve, pancakes, Hollywood boulevard : ma petite empreinte, sur le fleuve Mississippi, notre sombrero de Mexico, masque brésilien), potager, argile sur les arbres, plantation de bulbes, course d'orientation, mandalas fleuris, cuisine d'été et mandalas fleuris.

Sports pour tous : baby gym pour les petites et moyennes sections, tchoukball , baby-basket, athlétisme pour les grandes sections.

Semaine tous ensemble : semaine jeux olympiques (annulée)

Certaines de ces activités n'ont pu avoir lieu, en raison de la restriction d'activités mise en œuvre par le gouvernement dans le cadre de la prévention de la COVID 19.

✓ **Animations Été :**

Semaine « à la conquête de l'espace » : maquette du système solaire, fusées et grand jeu « décroche moi la lune », boom des cosmonautes.

Semaine « Osons, les couleurs » : chasse aux couleurs et fabrication de cerfs-volants, gâteau coloré et canon à confettis.

Semaine « Nature » : road-trip, chasse aux insectes, décorons les arbres, pêche à la ferme aquacole de Crisenon, initiation yoga nature, grand jeu « le petit peuple de l'herbe ».

Semaine « Les petits experts » : atelier « la main à la pâte », journée des petits chimistes et activités explosives, cuisine colorée (crème micmac et trompe-l'œil). La journée des illusions (illusions d'optique et fabrication de thaumatropes).

Semaine « Héros » : la légende du roi Arthur (jeu de piste), Tom Sawyer (lâcher de bateau sur le Mississippi), Astérix et Obélix (création de catapultes), Tintin et Milou grand jeu (à l'abordage avec le capitaine Haddock), Lucky Luke.

Semaine « Intergalactique » : pâte à modeler intergalactique, vaisseau spatiale géant, décor dans l'espace, cerf-volant fusée, création de déguisements (cosmonautes, extra-terrestres), boom dans l'espace.

Semaine « Jeux olympiques » : ateliers cuisine « mon gâteau aux fruits secs », Vic le Viking et les jeux olympiques, Flamme olympique, sensibilisation au handicap, initiation aux épreuves sportives : balles brûlantes et parachutes, jeux de relais et motricité, création d'une chorégraphie pour la cérémonie d'ouverture.

Séjours d'été : deux séjours trois jours, deux nuits « Pop au pays des dinosaures » et « Les animaux fantastiques ».

✓ **Animations Septembre, Octobre, Novembre :**

Les règles de vie de Petit-loup, le Yoga des animaux, la farandole des prénoms, petits jeux entre amis : fresque collective, journée de la paix. Semaine médiévale « couronnons nos reines et nos rois »,

cuisine médiévale, rallye des chevaliers, fabrication d'épées et de boucliers, fabrication de catapultes, balle au roi, parrainage d'arbres avec l'Assolid'air, journée basse-cour, journée magie, Journée des droits de l'enfant : théâtre interactif « agis pour tes droits », grand jeu « faites la paix » (ONU).

Sports pour tous : baby-gym pour les petites et moyennes sections, athlétisme et hand-ball pour les grandes sections

Journée « pas tous ensemble » : Journée des droits de l'enfant : « les droits de l'enfant grandissent les hommes », « Fête de la sorcellerie »

✓ **Animations Décembre :**

A la recherche du Renne de Noël, atelier cuisine « mes petits sablés à la cannelle », visite du Père Noël, « Le professeur Tritou recycle la magie (spectacle de magie, la magie au service de l'écologie), création de carte pop-up , atelier cuisine « préparons notre réveillon », bibliothèque, ludothèque, jeu de piste « les lutins nous ont volé nos cadeaux, cinéma, la farandole des super héros, spectacle par la Touk- touk compagnie « Boutchou et le grand ours blanc »

Sports pour tous : baby-gym pour les petites et moyennes sections, hockey et basket-ball pour les grandes sections

Semaine « tous ensemble » : Semaine bande dessinée

Journée tous ensemble : spectacle « Le professeur Tritou recycle la magie » et spectacle « Boutchou et le grand ours blanc » par la Touk-Touk compagnie.

✚ ***Chez les Moyens :***

✓ **Animations Janvier, Février :**

Préparons notre galette, les petits scientifiques (l'eau qui casse tout, la danse de l'huile et du sucre), peinture fluorescente, la science qui se mange, conseil d'enfants

Sports pour tous : basket-ball, escrime, boxe et lutte

Stage multisports : à la découverte des sports individuels : lutte, cirque, badminton, athlétisme, escalade

Journée pas tous ensemble : nouvel an chinois

✓ **Animations Mars, Avril, Mai et juin :**

Cycle prévention « les gestes qui sauvent », les accidents domestiques, la sécurité routière, les pièges d'internet, campagne Kids 112, « les numéros d'urgence, préparation de notre gouter champêtre, grand jeu « promenons-nous dans les bois », comment va notre jardin, ménage de printemps, color run, art de rue, journée à la découverte de la Roumanie « à la recherche du hérisson magique », les experts de Kleg, les filous fûtés aux jeux olympiques, chasse au muguet, joli carte de mai, jeux de balle entre copains, fêtes de ceux qu'on aime, le sage de la forêt.

Sports pour tous : basket-ball, tchoukball, hand-ball, rugby.

Semaine tous ensemble : « Les filous futés aux jeux olympiques » (annulée)

Certaines de ces activités n'ont pu avoir lieu, en raison des mesures de restriction d'activités décidées par le gouvernement dans le cadre de la prévention de la COVID 19.

✓ **Animations Été**

Semaine 1 « la cité antique de Pompéi » : l'histoire de Pompéi, notre mini-maquette, activité choisie lors du conseil d'enfants, fabriquons notre volcan, éruption volcanique.

Semaine 2 « Les Maoris de Nouvelle Zélande » : arrivée sur la terre du grand nuage blanc, notre Maraé (espace sacré), fabriquons notre pirogue, course sur l'eau, tatouage Ta moko, quel est ton Tiki.

Semaine 3 « Nature » : herbier, observation d'insectes, chasse aux insectes, mon insecte « carte d'identité », à la découverte des bois de Cravant, intervention au moulin de Grenand, grand jeu « le maître de la forêt »

Semaine 4 « L'Égypte » : les pyramides égyptiennes, nos mini-pyramides hiéroglyphes égyptiens, atelier cuisine, grand jeu « le Pharaon a dit », le scarabée chaud, traversée du Nil

Semaine 5 « Vikings » : l'arbre du monde, les royaumes des elfes claires et sombre, Walkyrie (lancer de poids, tir à la corde, lutte et Mollky)

Semaine 6 « L'Atlantide » : la légende d'Atlantide, construction d'Atlantide, discussion avec Platon, à la conquête des territoires, la colère de Zeus, baignade et snack à Mailly la ville

Semaine 7 « Les filous futés aux jeux olympiques » : histoire des jeux olympiques racontée par Zeus lui-même, création de drapeaux et de médailles, fresque « les anneaux et leurs valeurs », chorale olympienne, fabrication de boules de coco, sensibilisation handisport, tir à l'arc, football, athlétisme et gymnastique.

Semaine 8 : Bienvenue aux grenouilles, chasse au trésor, exposition « Fantastiques civilisations »

Séjours d'été : Un séjour cinq jours, quatre nuits « séjour équestre », un séjour trois jours, deux nuits « Les moy's de Cro-Magnon »

✓ **Animations Septembre, Octobre, Novembre :**

Le groupe des moyens : Kézako, l'arbre de vie, speed-friendly, rallye photos, relaxation, « quand on est un vrai moy's (la chanson des moyens), c'est quoi un conseil d'enfants, prends soin de, journée mondiale du handicap, Guidigo, sortie au site archéologique d'Escolives (atelier fouilles et déguisements), création de blasons, atelier cuisine « tarte au massepain », fabrication de boucliers et d'épées, cérémonie d'adoubement et banquet médiéval, le quizz des poules futées, parrainage d'arbres avec l'Assolid'air, à la découverte du poulailler de Yéléna, gâteau d'automne, les poupées frimousses, conseil d'enfants, mon passeport « citoyen du monde », Journée des droits de l'enfant : théâtre interactif « agis pour tes droits », grand jeu « faites la paix » (ONU).

Sports pour tous : boxe, escrime, hand-ball, handisport, athlétisme.

Journée pas tous ensemble : Journée des droits de l'enfant « les droits de l'enfant grandissent les hommes », Fête De la sorcellerie » , en partenariat avec le CPI de cravant.

✓ **Animations Décembre :**

Dix doigts dix droits, petits sablés , les Noël du monde, dans mon calendrier de l'avent il y a ... , journée visite du père Noël, spectacle « le professeur Tritou recycle la magie » (spectacle de magie ludique et pédagogique, semaine à la découverte de l'œuvre de Roald Dahl (le bon gros géant, fantastique Maître Renard, Charlie et la chocolaterie, la potion magique de Georges Bouillon), atelier intergénérationnel « à la découverte des objets d'autrefois » avec les résidents de la maison de retraite de Vermenton. Semaine bande dessinée : la bd des moy's, sortie cinéma à Auxerre

Sports pour tous : hand-ball, handisport, gymnastique

Semaine pas tous ensemble : La bande dessinée

Journée tous ensemble : spectacle « Le professeur Tritou recycle la magie » et spectacle « Boutchou et le grand ours blanc » par la Touk-Touk compagnie.

 ***Chez les grands :***

✓ **Animations Janvier, Février :**

Galette des rois, atelier cuisine : burgers maison, atelier DIY « fabrication de poupées en tissu », atelier poterie, pâte slime : fabrication de substance visqueuse, initiation Street-Art, conseil d'enfants, temps pour soi, journée italienne pizzas Maison, « Créations récup », à la découverte de la Chine : calligraphie, atelier cuisine, fabrication de lanternes, création de notre dragon et journée nouvel an Chinois, relaxation, Borboletinha (marelle rythmique), débat citoyen (débat mouvant), Intervention Syndicat des déchets du centre Yonne, grand jeu « halte aux pollueurs »

Sports pour tous : basket Ball, gymnastique, tchoukball, boxe et lutte

Stage multisports : à la découverte des sports individuels : athlétisme, cirque, boxe, badminton, escalade.

Journée tous ensemble : nouvel an chinois

✓ **Animations Mars , Avril, Mai et Juin :**

Cartes à gratter, atelier cuisine, temps à soi, « mercredi tout est permis » , promenade « nettoignons la nature », gamelle, jardinage, Escape Game, initiation théâtre « tous en scène », atelier d'écriture « mon premier roman », atelier cirque, les filous futés aux jeux olympiques, conseil d'enfants, notre volcan, tableau au coton tige, douaniers-contrebandiers, autoportrait, atelier cuisine, plastique fou,

les petits scientifiques « ballon au souffre, pâte slime, et illusions d'optique.

Sports pour tous : course d'orientation, football, basket-ball et marche nordique

Journée tous ensemble : « Les filous futés aux jeux olympiques » (annulée)

Certaines de ces activités n'ont pu avoir lieu, en raison des mesures de restriction d'activités décidées par le gouvernement dans le cadre de la prévention de la COVID 19.

✓ **Animations Été :**

Semaine 1 « Les Etats-Unis d'Amérique » : Grand jeu « Cowboys, Indiens », basket-ball « NBA », Casino Las-Vegas, nos burgers maison, fabrication de figurines, jeu de piste « à la découverte du nouveau monde »

Semaine 2 « Les explorateurs » : construction de notre bateau d'explorateur, à la découverte du nouveau monde, ma longue vue, comme Vasco de Gama, exploration en eau trouble, à la conquête de l'espace (création de fusée)

Semaine 3 « destination nature » : le grand jeu du recyclage, l'arbre à empreintes, rallye photos, découverte de la forêt de Cravant et de ses richesses, visite du Moulin de Monsieur et Madame Grenand à Cravant, quizz nature.

Semaine 4 « l'Afrique du nord » : Jeux Berbères, le Maghreb, atelier cuisine « préparation de notre repas traditionnel », danse orientale, le Marrakech du rire, jeux des drapeaux

Semaine 5 « Citoyen européen » : fabrication de castagnettes, atelier pizzas et masques « la Commedia dell'arte », rugby, atelier cheese-cake, Escape Game « prenez-garde à la foudre de Zeus »

Semaine 6 « Canada » : chasse au caribou, contes canadiens, hockey sur gazon, création d'aurores boréales, nos amis les Inuits, atelier cuisine « nos pancakes au sirop d'érable », morpion arctique.

Semaine 7 « les filous futés aux jeux olympiques » : quizz olympien, à la découverte des jeux olympiques, créons notre podium, Yogishibaï, initiation handisport, tir à l'arc, football, gymnastique, jeux de voix, cérémonie d'ouverture et de fermeture

Semaine 8 : bienvenue aux moy's, structures gonflables, journée des défis fous de l'été, Fort boyard.

Séjours d'été : Deux séjours cinq jours, quatre nuits : « L' aventure Koh-Lanta » et « séjour équestre », un séjour trois jours, deux nuits « sports de pleine nature ».

✓ **Animations Septembre, Octobre, Novembre :**

Nos règles de vie, rando nature , pour bien vivre ensemble, je donne de mon temps « pour les plus petits », conseil d'enfants, « un enfant, une histoire », jeux de coopération, bibliothèque, ludothèque, randonnées « nettoyons la nature », fabriquons notre décoration d'halloween, grand jeu « des bonbons ou un sort », préparation de la fête des sorcières, grand jeu de l'oie médiéval, visite guidée du site archéologique d'Escolives Sainte-Camille, Escape Game, initiation aux métiers d'autrefois « Tailleur de pierre », fête de la sorcellerie, « mon village, mon patrimoine », mission « planète Terre » , parrainage d'arbres avec l'Assolid'air, passion « apiculteur », Le filous futés Comédie show, enfants solidaires lancement du projet « une boîte pour les plus démunis »

Sports pour tous : Hand-ball, athlétisme, handisports

Journée pas tous ensemble : Journée des droits de l'enfant « les droits de l'enfant grandissent les hommes », Fête de la sorcellerie, en partenariat avec le CPI de cravant.

✓ **Animations Décembre :**

Enfants solidaires « Boite pour les plus démunis » , je donne de mon temps « Joyeux Noël les moyens », installation et décoration du sapin, le professeur Tritou recycle la magie (la magie au service de l'écologie), fabrication de carte de vœux, origami, activité choisie lors du conseil, créons nos boules de Noël, pâte fimo, qu'est ce qui se cache sous le sapin, Escape Game, sortie cinéma à Auxerre, boum du nouvel an, spectacle « Boutchou et le grand ours blanc » par la Touk-Touk compagnie.

Sports pour tous : Hand-ball, Handisport, Gymnastique

Semaine pas tous ensemble : La bande dessinée

Journée tous ensemble : spectacle « Le professeur Tritou recycle la magie » et spectacle « Boutchou et le grand ours blanc » par la Touk-Touk compagnie.

 **Les ados**

La notion de « non brassage » et d'activités non indispensables ont eu raison de l'atelier « vie des jeunes » traditionnellement organisé au collège. Une quinzaine d'adolescents fréquentaient habituellement l'atelier. Des sorties et animations s'organisaient en fonction des souhaits du groupe : Laser Games, cinéma, parc d'attraction, week-end ados. Un soutien financier de la FDVA (Fond pour le Développement de la Vie Associative) avait permis de redynamiser les actions destinées aux adolescents du territoire.

Le projet intitulé « Ados/Assos je donne de mon temps » favorisait l'engagement des jeunes sur le territoire, en leur permettant d'offrir un soutien aux associations ou collectivités locales. Après avoir recensé les initiatives associatives susceptibles d'accueillir de jeunes volontaires, le centre de loisirs invitait les adolescents du territoire à soutenir les bénévoles et élus locaux dans leurs actions. Nous avons ainsi distribué les chocolats aux aînés, participé à l'organisation de la fête de Noël de Deux Rivières (installation et décoration salle, course, gouter buffet, rangement pour 150 familles présentes), participé à la distribution des bulletins périodiques de la commune (boîtes aux lettres), participé à l'animation du Carnaval de la structure de loisirs. Chaque jeune volontaire était récompensé d'un passe loisirs lui permettant l'accès à une activité proposée par la structure (ex : sortie « Quick /Star Wars ») ...

Le projet n'a pu reprendre à la fin du premier confinement. La diversité des enfants accueillis en son sein (notion de non brassage, gestes barrières et activités non indispensables) et la nature même des activités habituellement proposées ont malheureusement contraint l'association à suspendre ce dispositif temporairement. Seules deux missions d'engagement se sont organisées , une en octobre en

partenariat avec le FSE à l'occasion de la fête des sorcières (atelier cuisine : soupe au potiron) et participation à la fête de Noël des enfants de Deux Rivières (déambulation festive) en partenariat avec le CCAS de la commune. Une sortie cinéma s'est organisée en décembre pour remercier les jeunes volontaires (10 ados).

1-5 BILAN 2021

Favoriser la socialisation :

- ✓ La socialisation est l'objectif principal de l'équipe qui favorise le bien vivre ensemble sur l'ensemble de ses accueils. Les enfants y partagent des activités et des temps de jeux par tranche d'âge, dans le respect de leur rythme. La volonté prégnante de l'équipe de favoriser la coopération et l'intelligence collectives leur permettent d'apprendre des normes et des valeurs fortes. Les groupes et leurs rituels : aménagement de l'espace, journée type, négociation des règles de vie, conseil d'enfants, activités au choix, bilan de fin journée... permettent à chacun d'assimiler les notions de négociation et de respect. Chacun peut ainsi agir sur son environnement...
- ✓ La gestion des conflits (apprendre à percevoir, à gérer ses émotions) est développée à chaque âge de la vie (petits et très grands) : poupées des émotions, coin réflexion, utilisation de sabliers, échelle de la colère, message clair, clefs de résolution des problèmes... permettent à chacun de s'entraîner à la médiation.
- ✓ L'acceptation des différences est développée au travers des activités, de connaissance du monde (cultures et traditions), mais aussi lors d'activités culturelles, techniques et sportives (handisport). La tolérance s'acquiert dans la connaissance, le respect de l'autre et de ses différences. L'objectif est de permettre à chacun de confronter ses préjugés et stéréotypes (genre, race, culture) de permettre à l'enfant de se forger sa propre opinion dans l'espoir d'une meilleure compréhension du monde et ainsi abolir les discriminations.
- ✓ Vivre avec des règles : les règles de vie sont travaillées rituellement en début d'année avec les enfants. Elles sont négociées (éléments négociables/ et non négociables (loi)) et connues de tous « nul n'est censé ignorer la loi » Elles font l'objet d'affichages et de rappels réguliers. Elles peuvent être retravaillées en cours d'année en fonction des tranches d'âges et du degré d'autonomie de chacun.
- ✓ S'affirmer individuellement : en fonction des éléments de la pyramide de Maslow, la réalisation de soi se définit par son besoin d'affirmer d'une manière personnelle son caractère unique, de réaliser ses potentialités, ses dons. L'équipe organise régulièrement des conseils d'enfants qui permettent aux enfants d'être consultés et écoutés, les outils de clefs de résolution des problèmes permettent de traiter en commun les désaccords. Les décisions sont prises collectivement. La pratique dans les tranches d'âge de relaxation, d'initiation au yoga, le développement d'activités techniques particulières et le souci constant d'autonomisation de l'équipe permet à chacun la réalisation de soi.
- ✓ Apprendre à communiquer : La communication concerne petits et grands au sein de la structure. L'équipe a bénéficié d'une formation sur la communication bienveillante. Il s'agit de développer des capacités d'écoute active et une capacité d'assertivité pour chacun. L'animateur est attentif et se place à la hauteur des enfants en lui accordant l'intérêt qu'il

mérite. Il s'exprime avec un vocabulaire adapté et, en aucun cas, bébêtisant. Il écoute activement afin de susciter la discussion et cultive la familiarité (accorde de l'importance aux situations banales) et privilégie les messages positifs. Il bannit la stigmatisation en qualifiant des actes ou des comportements mais en aucun cas « l'Être ». Il invite l'enfant à utiliser le « je » et à exprimer clairement ses attentes. L'équipe veille au travers de la mise en place de temps de débats, de régulation et d'appropriation (message clair...) à développer l'assertivité c'est-à-dire de permettre à chacun de s'exprimer en adoptant un comportement social ni passif, ni agressif.

➤ Objectif atteint

Favoriser la connaissance du territoire d'accueil :

L'attractivité des territoires est généralement assimilée à leur capacité à être choisis par un acteur comme zone de localisation. Un territoire sera d'autant plus attractif pour les individus qu'il permet à ces derniers de bénéficier de plus fortes capacités : capacité d'être (liberté de se nourrir, de se loger, de se vêtir...) et capacité d'agir (liberté de se déplacer, d'accéder à l'éducation, de bénéficier de loisirs et de participer à la vie sociale et politique). Soucieux de valoriser notre attachement et le sentiment de bien-être lié à notre territoire, *nous nous sommes attachés à organiser des activités visant à la connaissance du territoire en proposant :*

- ✓ Activités visant à la connaissance des ressources du territoire : découverte de la faune et de la flore sauvage, observation des insectes (loupe), utilisation des baignades du territoire , partenariat avec l'Assolid'air ...Une multitude d'activités ont permis de partager notre attachement à la planète et aux comportements visant à la préservation de ses ressources : jardinage, cueillettes, activités sur l'eau, activités scientifiques et activités de réemploi des matières, mise en place d'un composteur et activités avec le centre des déchets du centre Yonne. Au paroxysme de la démarche « verte » de l'association engagée dans le cadre de la démarche qualité de la CAF, « le projet vélo Cargo » verra naissance au début de l'été 2022, il permettra, entre autres, la valorisation de la « voie verte » .
- ✓ Activités permettant la découverte des ressources culturelles, artistiques et patrimoniales du territoire : de nombreux rallye photos et la découverte de l'application Guidigo ont été mis en place au sein des différentes tranches d'âge. Les enfants ont découvert le patrimoine « Pierre et Vert » de la commune de Deux rivières : « Projet : A la recherche du temps perdu », visite du Moulin de Monsieur et Madame Grenand puis le site Archéologique d'Escolives ...
- ✓ Activités visant à la découverte des associations, de leurs élus et de leurs activités sur le territoire : ces activités ont profité aux plus petits comme aux plus grands. Les partenariats avec les structures associatives du territoire ont perduré en partie, une majorité d'entre eux avaient malheureusement souffert de la crise sanitaire mais la majorité a pu être reconduit (FSE, spectacle de Noël CCAS de Deux Rivières...) .Les équipes du centre de loisirs et de l'IME envisagent de prochains projets dès que possible en extrascolaire.

➤ Objectif atteint

Développer le lien avec les familles :

- ✓ Les parents sont les premiers partenaires de la structure. L'association et l'équipe souhaitent les impliquer au mieux dans la vie l'association. Le contexte sanitaire très précaire rythmé par les annonces quotidiennes du nombre de cas COVID a malheureusement contraint l'équipe et les familles à de grandes précautions :
- ✓ L'apéro Géant n'a pas pu s'organiser
- ✓ De rares échanges se sont organisés masqués quand les chiffres COVID étaient au plus bas ; « Maman, raconte-moi ta culture » ...
- ✓ La participation des familles à la déambulation festive de Noël a permis de regrouper une cinquantaine de familles.
- ✓ L'association et l'équipe, soucieuses de la préservation d'une juste communication, ont pérennisé « la newsletter », initiée l'an passé pour maintenir au mieux ce lien fragilisé.

➤ Objectif partiellement atteint

1-6 ORIENTATIONS 2022

En fonction des éléments d'évaluations transversales et finales (nécessité absolue de l'objectif « favoriser la socialisation », objectif « favoriser la connaissance du territoire » mené depuis de nombreuses années, volonté de l'équipe de « favoriser l'accès à la culture et aux sports pour tous » après la crise sanitaire et objectif « favoriser le lien avec les familles atteint que partiellement »)

Nous nous attèlerons à décliner lors de cette année 2022 en priorité, les activités servant ces quatre objectifs :

Favoriser la socialisation :

- ✓ Vivre ensemble des activités :
Vivre ensemble sereinement des activités et des situations de jeux. Apprendre à perdre sans haine, à gagner sans écraser, à coopérer pour gagner, à faire des choix, à élaborer des stratégies collectives.

Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres. Apprendre à partager des espaces de jeux, des objets... apprendre à négocier, à faire respecter ses droits et à respecter ceux des autres. Vivre des projets : apprendre à agir collectivement (collecter des idées, discuter, décider, réaliser...)
- ✓ Gérer les conflits : apprendre à percevoir, à exprimer et à maîtriser ses émotions. Savoir régler un conflit sans violence. Apprendre et s'entraîner à la médiation.
- ✓ Accepter les différences : apprendre à accepter les différences au quotidien : racisme, relation fille/garçon, handicaps.
- ✓ Vivre avec des règles : comprendre la nécessité et l'utilité des règles. Participer à l'élaboration et à l'évolution de règles de vie en collectivité.
- ✓ S'affirmer individuellement : développer une image positive de soi. Apprendre à ne pas écraser les autres, à vivre des relations harmonieuses avec ses pairs.
- ✓ Apprendre à communiquer : Savoir prendre la parole, donner son avis même s'il est minoritaire.

Nous nous référons aux fiches actions (Projet éducatif) :

- ✓ Vivre ensemble
- ✓ J'apprends à mieux me connaître

- ✓ Petit débrouillard
- ✓ Citoyen du monde

Favoriser l'éducation au développement durable

- ✓ Organiser des partenariats associatifs (associations de solidarité, locales ou internationales)
- ✓ Organiser des activités type « je donne de mon temps »
- ✓ Organiser des activités sur l'environnement et la biodiversité
- ✓ Organiser des activités permettant de comprendre la nécessité de la préservation des ressources naturelles
- ✓ Proposer des activités type « nettoignons la nature »
- ✓ Créer des activités à partir du réemploi des matières

Nous nous nous référons aux fiches actions (Projet éducatif) :

- ✓ Initiation au développement durable
- ✓ Science en jeux
- ✓ Découverte du patrimoine local

Favoriser l'accès à la culture et aux sports pour tous

- ✓ Mettre en place des activités culturelles et artistiques
- ✓ Pratiquer des activités manuelles
- ✓ Développer la culture scientifique et technique
- ✓ Favoriser la pratique sportive

Nous nous nous référons aux fiches actions (Projet éducatif) :

- ✓ Bien vivre ensemble
- ✓ Science en jeux
- ✓ Découverte d'un artiste, d'une œuvre
- ✓ Bien-être et santé

Développer le lien avec les familles :

- ✓ Inviter les parents à venir découvrir les projets réalisés par leurs enfants.
- ✓ Proposer aux parents d'accompagner les enfants sur certaines sorties.
- ✓ Créer des animations ou des temps de découverte autour d'un savoir-faire particulier (parents moteurs de l'action, musique, randonnée...)
- ✓ Créer des moments festifs et ludiques à partager en famille.
- ✓ Pérenniser les outils de communication développés
- ✓ Réaliser une enquête de satisfaction

2 - MODALITES D'ORGANISATION

2-1 PUBLIC ACCUEILLI :

Le centre de loisirs accueille les enfants dès leur première année de scolarité et jusqu'à 17 ans. Les enfants du territoire du bassin vermentonnais de la 3CVT ont accès prioritairement au centre.

2-2 RESSOURCES MATERIELLES :

L'ensemble des ressources est décrit dans le projet de fonctionnement.

2-3 LOCAUX:

L'ensemble des locaux est décrit dans le projet de fonctionnement.

2-4 L'EQUIPE :

Constitution :

L'association dispose d'une équipe de salariés permanents à temps plein, titulaires des références et diplômes professionnels requis par la réglementation, complétée par des animateurs occasionnels en périodes de forte fréquentation du centre (vacances scolaires, camps).

L'équipe de direction :

Elle est garante des objectifs fixés par l'association. Elle veille à une parfaite application des réglementations fixées par les ministères de référence (ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports).

Elle gère l'administration de la structure (comptabilité, ressources humaines, relations partenaires) et est le premier interlocuteur des familles.

Frédéric, directeur associatif, est responsable de la mise en œuvre de la politique de l'association dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration et sous l'autorité de la présidente. Il représente l'association auprès des partenaires institutionnels et financiers. Il veille également au bon équilibre de la gestion financière de l'association.

Sabrina, adjointe, gère le personnel (entretiens divers, réunions d'équipe, mise en œuvre du projet), établit une relation d'aide et de soutien des animateurs ainsi qu'une mission de formation de l'équipe pédagogique. Elle cogère l'administration de la structure et est également responsable du secteur ados.

Les responsables de tranches d'âges :

Ils gèrent les tranches d'âges: les petits, moyens, grands, ados. Ils élaborent le projet de la tranche d'âge concernée et sont garants de sa mise en application. Ainsi Laurence, Soizic, William et Sabrina préparent et accompagnent leurs équipes dans cette mission.

Les responsables de secteurs :

Chaque commune a son responsable. Il est le garant du projet périscolaire, il maîtrise parfaitement l'organisation de son service. Ils assurent les contacts avec les parents pendant les différents temps d'accueil.

Les animateurs :

Les animateurs participent à l'élaboration du projet de la structure et appliquent le projet pédagogique. Ils sont, avant tout, garants de la sécurité physique et affective de l'enfant.

L'assistant sanitaire :

Chaque animateur permanent de tranche d'âge maîtrise les différents aspects sanitaires des enfants accueillis (allergie, asthme, difficultés potentielles (opération...)). Il prodigue les soins nécessaires quand il dispose de l'ordonnance délivrée par le médecin et des médicaments confiés par les familles dans leur boîte d'origine et avec la notice. Il interviendra au plus vite pour soigner au mieux «les bobos», il dispose impérativement d'une trousse à pharmacie (locaux ou déplacement). Tous les soins prodigués sont consignés dans un cahier d'infirmerie (qui, quoi, comment, signature de la personne

ayant effectué les soins). Les animateurs de l'équipe sont très majoritairement titulaires de PSC1 ou PSE1.

L'équipe pédagogique compte au 1^{er} janvier 2022 (cf. organigramme annexe 8) :

- ✓ Douze salariés en CDI à temps plein.
- ✓ Deux animateurs en CDD à temps plein.
- ✓ Treize animatrices en CDII ou CDD (contrat intermittence) à temps partiels.
- ✓ Deux apprentis (un brevet d'état d'éducateur sportif et un bac pro service à la personne)
- ✓ Sept agents des collectivités territoriales mis à disposition de la structure pour l'encadrement d'accueils périscolaires (accueil du matin, soir, pause méridienne)

Elle compte à ce jour six titulaires de brevets d'état dispensés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (Brevet d'État d'Animateur Technicien à la Jeunesse et à l'Éducation Populaire, Brevet d'État d'éducateur sportif...). La grande majorité est détentrice de Brevet de Secourisme (PSC1, PSE1). Quatre étaient également titulaires d'un Brevet de surveillant de baignade (SB).

Les autres salariés sont très majoritairement titulaires du BAFA, de CQP ou de CAP de la petite enfance .

L'équipe de direction et chaque tranche d'âge comptent deux salariés permanents (binôme), L'un des membres du binôme est toujours présent pendant les périodes de congés. La structure est ainsi toujours animée par des animateurs professionnels qui maîtrisent au mieux le fonctionnement de la structure.

Nos animateurs interviennent aussi bien en périscolaire qu'en extrascolaire et sont les garants de la continuité éducative de l'association sur le territoire.

Le centre salarie aussi des animateurs vacataires. Il encourage et contribue à la formation des jeunes du territoire aux métiers de l'animation (BAFA, BE, CJEPS). Plusieurs de nos anciens « côlons » font désormais partie de l'équipe.

2-5 RELATIONS INTERINDIVIDUELLES :

Préparation des activités et séjours:

Les responsables de tranche d'âge disposent d'une moyenne de cinq heures de préparation hebdomadaire, les animateurs permanents de deux heures de préparation hebdomadaire en moyenne, des réunions d'équipe sont organisées régulièrement, en période scolaire et chaque soir si nécessaire pendant les vacances. Des journées de préparation sont organisées avec les jeunes vacataires afin de les impliquer au mieux dans le projet pédagogique et de préparer les vacances.

Coordination, concertation, formation des équipes :

L'équipe est coordonnée par la directrice adjointe. Des temps de concertation sont organisés régulièrement (réunion d'équipes, voir ci-dessus). Des temps de formation interne s'organisent, les lundis après-midi une fois par mois autour d'un thème spécifique (petites violences ordinaires, éduquer sans punir, la créativité, la communication bienveillante...), ils permettent de nourrir la réflexion et la cohésion de l'équipe d'animation. Le projet pédagogique se prépare chaque année avec l'ensemble des animateurs des mercredis et des vacances (environ 10 séances de travail de deux heures).

La formation des animateurs est également une des missions de l'association ; elle permet ainsi la formation de ses permanents (diplôme de surveillant de baignade, formations spécifiques, PSC1...). Elle accompagne de plus les jeunes du territoire en formation BAFA, CJEPS, BPJEPS APT, et bac professionnel.

Relation adultes/ enfants :

L'animateur accompagne de façon sécuritaire et bienveillante l'enfant durant ces divers temps d'accueil. Il est garant de sa sécurité physique, affective et morale. Un travail interne sur la nécessité d'un "cadre rassurant et respectueux", sur la communication bienveillante et sur la coopération, a nourrit l'équipe en profondeur. L'adulte veillera à un accompagnement individualisé, il sera à l'écoute et attentif à chacun... Des nouvelles prises le matin "comment vas-tu", "as-tu bien dormi" et « une bonne journée » quand les enfants sont accompagnés en classe, "... autant d'attentions qui mettront chacun dans un climat de confiance et de bienveillance.

Relation avec les familles :

L'animateur veillera à toujours accueillir les familles en faisant preuve de disponibilité et d'écoute. Il favorisera une relation de confiance avec les parents et sera en extra comme en péri, le garant de la transmission des informations entre les parents, les collègues et les enseignants.

En cas de difficulté(s) les parents seront invités à échanger avec le responsable de tranche d'âge ou avec le coordinateur pour essayer de trouver une solution commune et pertinente au problème rencontré.

Quand le besoin s'en fera ressentir, l'équipe de direction devra pouvoir orienter les familles vers d'autres professionnels (REAAP, CCAS, assistante sociale...).

Les familles adhérentes seront informées régulièrement des divers projets et activités du centre (mail d'information, Newsletter, site internet, Facebook, réunions diverses, tracts et affiches). Elles sont évidemment invitées à rejoindre l'assemblée générale de l'association.

3 – LA VIE AU CENTRE DE LOISIRS

3- 1 LES TRANCHES D'AGES

Elle s'organise autour de 4 tranches d'âge : les petits, les moyens, les grands et les ados.

- Les petits : enfants dès leur première année de scolarité et jusqu'à 6 ans (fin de la grande section).
- Les moyens : enfants de 6 à 7 ans scolarisés en CP et CE1
- Les grands : enfants du CE2 et plus
- Les ados : enfants de 10 à 16 ans, scolarisés au collège.

Cette organisation vise à proposer des activités pertinentes au regard des capacités et du rythme des uns et des autres. Chaque tranche d'âge bénéficie d'un "binôme" d'animateurs permanents qui garantissent le bon fonctionnement du groupe, les membres de ce dit binôme ne peuvent être absents en même temps (congrés...) et sont les garants de l'application du projet de l'association.

Des journées ou semaines décloisonnées s'organisent une fois par semaine en période de vacances, petits, moyens et grands participent alors ensemble à des activités choisies. Chacun profite ainsi des uns et des autres ... la convivialité et la coopération deviennent alors les maîtres mots de ces journées encadrées par l'ensemble de l'équipe.

3-2 ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'accès aux activités de loisirs doit être garanti à chaque mineur. Les enfants en situation de handicap ou de maladie chronique peuvent être accueillis si leur état de santé permet qu'ils soient scolarisés. Un projet d'accueil individualisé (PAI) entre les parents, le médecin référent permettra d'envisager sereinement cet accueil. Un animateur référent sera désigné pour accompagner l'enfant au mieux. Des entretiens réguliers seront organisés avec la famille et les "aidants" pour favoriser et vérifier le bien-être des jeunes en situation de Handicap au sein de la structure.

L'équipe se réunit régulièrement et essaie de trouver la réponse la plus adaptée à chacun. Force est de constater que les spécificités et troubles divers diagnostiqués (troubles autistiques, troubles du comportement, DYS...) sont de plus en plus nombreux. Et que le besoin de formation du personnel est évident. La responsable de tranche d'âge des moyens a bénéficié d'une semaine de formation spécifique.

Des temps de rencontre peuvent également être organisés avec les équipes éducatives de référence (éducateurs spécialisés)

Une mission de service civique « accompagnement des enfants en situation de handicap » a été créée en 2021 en partenariat avec la commune de Deux-Rivières et la ligue de l'enseignement. Nous n'avons malheureusement pas trouvé de jeune volontaire.

3-3 MODALITES DE PARTICIPATION DES MINEURS :

En fonction des objectifs de l'association et du souci de « bien vivre ensemble », les animateurs auront pour principale mission de favoriser un fonctionnement **démocratique** et **coopératif** au sein des différents modes d'accueil.

Les règles de vie mises en œuvre devront impérativement être négociées avec le groupe. Attention certaines ne sont pas négociables (rapport à la loi) et d'autres le sont.

Les mineurs devront également être associés au projet d'animation.

Des conseils d'enfants ordinaires ou extraordinaires permettront de plus de réguler la vie des groupes et d'initier les enfants à la prise de parole, à la médiation et à la régulation potentielle de conflits.

L'évaluation régulière de la vie au centre (bilan) par les enfants contribuera également à cet objectif.

3-4 LES REGLES DE VIE :

Les règles de vie sont connues de tous ("nul n'est censé ignorer la loi"). Elles sont négociées en début d'année et retravaillées autant de fois que nécessaire.

Elles comprennent des éléments négociables et non négociables et sont comprises de tous.

Elles font partie intégrante du règlement intérieur de la structure.

Elles énoncent les devoirs mais aussi les droits des enfants. Dans l'idéal il existe une corrélation claire entre la transgression d'une règle et la potentielle sanction qui en découle. Les sanctions choisies devront être justes et éducatives (cf. éduquer sans punir), et ne doivent en aucun cas être le résultat de la mauvaise humeur des adultes.

En cas de dysfonctionnement persistant, les parents devront être informés et associés à la régulation du dit problème.

Des exclusions ponctuelles ou définitives peuvent être mise en place par l'équipe de direction si nécessaire.

3-5 ACTIVITES :

Activités :

Les activités sont proposées par les animateurs en concertation avec le public, en fonction du projet pédagogique. Elles sont soumises au responsable de tranche d'âge ou coordinateur de secteur puis validées par l'équipe de direction.

Elles valorisent l'enfant et sont adaptées à l'âge du public, elles tiennent évidemment compte des capacités et du rythme de chacun et s'articulent en fonction des courbes d'attention des chronos biologistes (pas de grands jeux sportifs après le repas).

Ainsi les petits bénéficieront de "rondes des activités" ou d'activités guidées courtes d'environ une demi-heure. Alors que les moyens et les grands pourront bénéficier d'activités guidées plus longues d'environ une heure ou une heure et demi maximum en fonction du groupe et de sa motivation. Des temps de « récréation » permettront également à chacun de souffler.

Les activités peuvent être gérées par les animateurs de la structure ou par un intervenant extérieur. Les enfants, même dans le cas de la présence d'un prestataire, restent évidemment sous la responsabilité de l'équipe de la structure. Les activités seront minutieusement préparées (fiche d'activités).

Elles peuvent être plastiques, culturelles, scientifiques, physiques et sportives...

Elles bénéficient d'une progression pédagogique et contribue au bon développement des compétences du public.

Elles permettent de développer la créativité (cf.: formation débat de l'équipe) du public et favorisent la coopération.

Les activités scientifiques favoriseront l'expérimentation (méthode OHERIC (Observation, Hypothèse, Expérimentation, Résultat, Interprétation, Conclusion))

Dans tous les cas, elles sont proposées et non imposées. Les enfants sont invités à la pratique mais non contraints. L'animateur veillera à créer l'émulation mais permettra le respect du choix de chacun. L'aménagement de l'espace sera prévu en conséquence.

Elles sont préparées et construites minutieusement (séances de jeux collectifs...), elles comprendront trois phases principales d'introduction, de développement et de retour au calme (articulation des différents temps de l'enfant, repas, retour en classe dans de bonnes conditions pour les apprentissages...)

Activités physiques et sportives :

Les animateurs peuvent encadrer des activités physiques à but éducatif et récréatif et sans progression technique. Seuls les éducateurs sportifs pourront mettre en œuvre des activités sportives (avec progression technique)

Nombreuses activités spécifiques sont obligatoirement encadrées par des intervenants spécialisés (brevet d'état) : Canoë-kayak, baignade, canyoning, équitation, ski, tir à l'arc...).

Répartition des temps activités guidées et non guidées :

La journée s'articule autour de différents temps, vie quotidienne, activités guidées et non guidées (temps à soi). La succession de ces différents temps doit permettre aux enfants de respirer et de jouer avec ses pairs. L'animateur reste évidemment à la disposition des enfants pour jouer à un jeu de société ou à la dinette... L'adulte se place alors légèrement en retrait et accompagne le groupe avec bienveillance.

Les fiches actions :

Les fiches actions mises en œuvre lors du dernier PEDT, orientent le travail de l'équipe et permettent des propositions d'activités en fonction des objectifs et des parcours visés.

3-6 AMENAGEMENT DE L'ESPACE:

Chaque groupe dispose dans l'idéal d'un espace dédié (péri et extrascolaire).

Chaque salle périscolaire dispose d'un affichage obligatoire (DDCSPP): affiche JS, répertoire des membres de l'équipe et suivi sanitaire (le répertoire et le suivi sanitaire seront affichés à l'intérieur d'un placard / confidentialité des informations). Ils disposent tous d'une trousse à pharmacie opérationnelle avec des produits dont les dates de validité doivent être régulièrement contrôlées. Les médicaments et trousse de secours des enfants bénéficiant de PAI sont toujours à portée de main.

Le mobilier est sécuritaire et adapté à l'âge des enfants, l'aménagement de l'espace permet le libre accès à un certain nombre de jouets et de jeux. L'organisation de l'espace favorise l'autonomie de l'enfant (porte-manteaux, casiers). Le rangement est organisé de façon claire.

Une première phase (septembre/ octobre) d'appropriation des locaux permettra de favoriser le sentiment d'appartenance et le bien être des enfants.

Chaque salle disposera d'un coin "activités" et de coins jeux, lecture....

Les règles de vies négociées et symboliquement signées par les enfants seront affichées clairement dans les dits locaux.

3-7 EFFECTIFS :

Le centre (locaux de cravant) dispose d'une capacité d'accueil réglementaire de 120 personnes (commission de sécurité) qui ne pourra en aucun cas être dépassée.

Un taux d'encadrement réglementaire prévoit un nombre d'adulte diplômé et non diplômé au prorata du nombre d'enfants inscrits.

Extrascolaire et mercredis (vacances et mercredis)

Moins de 6 ans : un adulte pour 8 enfants

Plus de 6 ans : un adulte pour 12 enfants

Dans le cas de groupe mixte (accueil matin et soir), c'est une valeur médiane (1 adulte pour 10 qui sera retenue).

Périscolaire (accueil du matin, du soir, restauration)

Moins de 6 ans : un adulte pour 10 enfants

Plus de 6 ans : un adulte pour 14 enfants

Il est demandé aux animateurs de scinder leur groupe au maximum.

3-8 MODALITES D'INSCRIPTION:

Les familles bénéficient d'un système d'inscription simple et flexible par le biais du portail famille proposé par l'association.

Pendant les vacances, les enfants peuvent fréquenter le centre en journée, demi-journée avec et sans repas, sans minimum de présence requis (même fonctionnement le mercredi) .

Les accueils périscolaires bénéficient de la même souplesse quant aux inscriptions.

3-9 LES REPAS :

Les repas concernent le déjeuner, le goûter mais aussi les repas pris en séjour.

Durant ces divers temps de repas, l'équipe veillera au respect de l'enfant dans son individualité, par rapport à son appétit, à ses goûts, à son rythme et ce, en tenant évidemment compte de ce qui constitue son identité culturelle et familiale. Il s'agira de favoriser l'éveil au goût, au plaisir de manger, de partager .

Nous nous emploierons également à accompagner l'autonomie de l'enfant. Il est invité dès que possible à se servir et à participer à la prise en charge du repas. Les enfants de service sont ainsi invités à faire la lecture des menus et à participer aux diverses tâches liées à l'organisation du dit repas.

L'équipe veillera également à créer une ambiance propice aux échanges et au bon déroulement de ces temps. Les enfants s'installent à table avec leurs camarades et en fonction de leurs envies. L'animateur favorise les échanges et régule la prise de parole pour permettre à tous de s'exprimer. Le repas doit être un moment calme et convivial d'échanges et de partage.

Nous encouragerons de plus l'intérêt pour l'environnement et pour une alimentation saine et de saison. L'animateur veillera à accompagner l'enfant dans son apprentissage du goût. Les enfants sont invités à goûter et ne sont en aucun cas contraint à manger ce qu'ils n'aiment pas. L'adulte s'assurera toutefois que les enfants aient mangé un minimum, il justifiera ses choix par des notions d'équilibre alimentaire. Il initiera également le public à la notion de gaspillage alimentaire et au recyclage (composteur) .

Déjeuner:

Les repas pris en pause méridienne, les mercredis et les vacances, sont préparés par API Restauration (traiteur situé à Aillant / Tholon). Le traiteur se définit comme éco responsable et

privilégier les produits maisons, le circuit court et limite l'utilisation des contenants plastiques individuels. Un repas végétarien est proposé chaque semaine.

Goûter :

Les goûters sont choisis par l'équipe d'animation en service, ils contiennent dans l'idéal un fruit, un laitage et du pain ou un gâteau. L'équipe veillera à proposer des goûters diversifiés en évitant les biscuits tout fait et en proposant aux enfants d'autres alternatives type compote, pain chocolat, céréales...

Camps:

En séjour, les repas sont préparés avec les enfants (atelier cuisine) et contribue impérativement au bon équilibre alimentaire. Les menus devront être équilibrés, diversifiés et répondre au mieux au goût du public. Le responsable veillera à ce que chaque enfant ait mangé à sa faim, une attention particulière sera apportée aux enfants du groupe des grands qui peuvent déjà avoir très bon appétit.


Les petits déjeuners seront copieux et suffisamment diversifiés pour que chacun profite de la matinée dans de bonnes conditions. Pain, confitures, beurre, céréales, boissons chaudes, jus de fruits...constitueront un petit déjeuner alléchant.

Atelier cuisine :

Des ateliers cuisine (préparations goûter ou repas spécifiques organisées par la tranche d'âge) sont régulièrement organisés en structure, comme les repas organisés en séjour, ils répondent aux obligations réglementaires des services vétérinaires : une dose témoin de chaque préparation devra être conservée durant 5 jours. Les emballages d'origine des produits utilisés seront également conservés pendant la même durée.

3-10 SOINS ET PROCEDURE D'URGENCE

L'équipe d'animation aura à envisager deux types de situation :

 **La " bobologie " :** nous aurons à accompagner au quotidien des petits bobos qu'il faudra prendre en charge avec bienveillance (égratignures, ampoules). Dans ce cas une parole rassurante, un peu de désinfectant et un pansement suffiront souvent.

Les animateurs n'ont en aucun cas le droit de donner un médicament, non prescrit par un médecin et pour lequel il n'y n'aurait pas d'ordonnance (même un doliprane).

✚ **Urgence** : une chute, un accident ou autre pourrait nous amener à appeler les secours. Dans ce cas, l'équipe fera le 15, appellera la famille et préviendra ensuite l'équipe de direction. Les urgences nous orienteront alors sur la conduite à tenir. S'il le juge nécessaire, le médecin régulateur nous enverra une équipe de secours sur place. Si non, nous informerons la famille des conseils prodigués par le médecin (emmener l'enfant consulter ultérieurement, surveiller telle ou telle évolution potentielle...).

Aucun d'entre nous n'est médecin, ne prenez pas de responsabilités qui pourrait vous mettre dans l'embarras et prenez l'avis d'un professionnel.

Ne déplacez en aucun cas un enfant de votre propre chef, s'il n'existe pas de risque de suraccident (vous pourriez aggraver une potentielle blessure). Invitez l'enfant tombé à se relever seul s'il le peut.

La totalité des soins (bobo ou plus) effectués doit être consignée dans le cahier d'infirmier.

Attention : Certains bobos apparemment " non méchants" sur l'instant pourraient évoluer. Un doigt tordu le matin peut gonfler après coup. Dans ce cas, vous veillerez à une surveillance régulière de l'évolution de la blessure qui devra elle aussi être consignée dans le cahier. En cas de retour en classe et après avoir informé la famille, vous informerez aussi l'enseignant référent.

3 -11 INFORMATION PREOCCUPANTE / ENFANCE EN DANGER

L'article 375 du code civil précise que " si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger ou si les conditions de son éducation, de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par la justice ".

Une information préoccupante se définit alors comme : "tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou de risque de danger, puisse avoir besoin d'aide et qui doit faire l'objet d'une transmission à la cellule départementale pour évaluation et suite à donner".

L'équipe d'animation signalera à la direction toutes situations " questionnantes ". En fonction des informations détenues, l'équipe de direction pourra envisager conformément à la loi une information au conseil général.

3 - 12 RAPPELS REGLEMENTAIRES

Les accueils collectifs de mineurs dépendent législativement de la réglementation du ministère de l'éducation de la jeunesse et des sports par le biais de la DDCSPP, l'équipe veillera ainsi au scrupuleux respect de la loi.

Dispositions administratives

Encadrement :

En extra scolaire

Enfants de moins de 6 ans : un adulte pour 8 enfants

Enfants plus de 6 ans : un adulte pour 12 enfants

En périscolaire :

Enfants de moins de 6 ans : un adulte pour 10 enfants

Enfants plus de 6 ans : un adulte pour 14 enfants

Le projet éducatif de territoire et de l'association sont garants de ces taux, pas de taux d'encadrement assouplis dans notre structure.

La majorité des animateurs doit être diplômée, le quota d'animateurs non diplômés possible est excessivement faible.

Activités physiques :

Les animateurs peuvent encadrer des activités physiques à but éducatif et récréatif et sans progression technique.

Seuls les éducateurs sportifs pourront mettre en œuvre des activités sportives (avec progression technique)

Un certain nombre d'activités sont obligatoirement encadrées par des intervenants spécifiques (brevet d'état) : escalade, canoë-kayak, canyoning, équitation, ski, tir à l'arc...).

Santé, hygiène :

Le centre dispose d'un lieu permettant d'isoler les enfants malades, d'une pharmacie (sur chaque site et dans tous les locaux, à chaque sortie).

Hygiène alimentaire :

Les menus : ils sont préparés par API Restauration. Ce traiteur est agréé par les services de l'état chargés du contrôle et du suivi sanitaire.

Conformément à la loi, la structure dispose d'un plan de nettoyage précisant les différents tâches prises en charge par ses agents polyvalents. Le plan de nettoyage respecte scrupuleusement les normes d'hygiène de base, à savoir : désinfection des tables, contrôle des températures (chaîne du froid), surveillance des dates limites, traçabilité des produits.....

La majorité de l'équipe (personnels de service, responsables de cantine et animateurs) a bénéficié d'une formation spécialisée prodiguée par l'IDEA. Le personnel de service participe également à des formations organisées par le traiteur.

Sécurité :

Trois obligations principales :

- ✓ **Prévoyance :** prévoir la sécurité des activités, contrôle préalable du matériel, repérage de locaux et des lieux, évaluation des personnels et des prestataires extérieurs, hygiène générale et suivi sanitaire des enfants.
- ✓ **Prudence :** adapter les activités à l'état physique et ou moral du public, à la qualité du matériel, aux règles en vigueur et aux risques probables (alerte météo...)
- ✓ **Surveillance :** adaptée à l'âge des enfants et à leurs degrés d'autonomie, et en fonction de la connaissance du public par l'équipe d'animation....

En fonction de ses obligations, le CLSH dispose d'un registre de sécurité (conformité des locaux, effectif maximal d'enfants accueillis, d'un contrat d'assurance). Un exercice d'évacuation des locaux sera organisé chaque année avec les enfants (une fois par trimestre).

Transport : La stricte application de la réglementation relative aux transports (à pied, à vélo, en car, en voiture) sera mise en œuvre.

LA SECURITE EST L'ELEMENT CENTRAL DU PROJET

L'ensemble des intentions et des éléments décrits dans cette première partie constitue la base du travail de l'équipe. Le présent projet lie la communauté, le territoire, l'association, l'équipe de direction, l'équipe d'animation, les parents et les mineurs dans un dessein commun :

" Favoriser l'épanouissement de l'enfant au sein des différents modes d'accueils "

***L'EXTRA-SCOLAIRE
ET LE MERCREDI***

4- MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

4-1- TRANCHE D'ÂGE ET ELEMENTS DE CONNAISSANCE DU PUBLIC

Afin de répondre au mieux aux besoins de chacun, la vie au centre de loisirs s'organise autour de « tranche d'âge », les animateurs tiendront compte au mieux des caractéristiques et besoins de chacun dans leurs projets d'activités.

LA TRANCHE D'ÂGE DES PETITS

Responsable de la tranche d'âge et animateur référent :

Laurence : Responsable de la tranche d'âge des petits (CAP Petite enfance + BAFA)

Animateurs de la tranche d'âge :

Solenne : binôme sur la tranche d'âge des petits (BAFA+ BPJEPS)

Marvin : animateur sur la tranche d'âge des petits (BAFA)

Manon : animatrice sur la tranche d'âge des petits (BAFA+ CAP Petite Enfance)

Igor : animateur sur la tranche d'âge des petits (BAFA)

Connaissance du public : l'enfant de 3 à 6 ans

Constat :

A cet âge-là, l'enfant a des besoins spécifiques. Il est établi qu'il a beaucoup d'énergie à dépenser et donc un grand besoin de mouvements. Il se dépense beaucoup et se fatigue aussi très vite. Il doit bénéficier de moments de repos, de calme, voire de sommeil. Il a un grand pouvoir d'imagination et ne fait pas encore vraiment la différence entre le réel et l'imaginaire. Il adore qu'on lui lise des histoires, s'en créer (âge de l'ami imaginaire). Bien qu'il soit encore dans le plaisir immédiat et qu'il ne se projette pas encore dans le futur, il prend de plus en plus conscience du monde qui l'entoure. A cet âge-là, il est en pleine exploration de ce monde (environnement, matières, corps). Concernant sa socialisation, il a besoin d'affection. Il commence à être moins dépendant de l'adulte mais a besoin de ses repères affectifs. D'ailleurs, il joue beaucoup à imiter les grands (dînette par exemple). Lors de ces jeux d'imitation, bien qu'il soit avec les autres enfants de son âge, il ne joue pas vraiment avec eux, il joue "à côté d'eux". Il est encore très autocentré.

Besoins et intérêts :

Sur le plan affectif :

- Besoin de relations privilégiées, rassurantes
- Cadre clair et net
- Repères fixes, réguliers : temporels, géographiques, affectifs
- Besoin de rituels (activités, histoires, temps calmes à heures fixes)
- Sentiments : Difficulté à gérer ses émotions

Sur le plan Intellectuel :

- Acquisition du langage
- Ne sait pas lire
- Découverte du monde
- Curiosité croissante, questions nombreuses sur tous les sujets, les « pourquoi » ?
- Construire et déconstruire

Plan social

- Premiers contacts avec la vie de groupe pour certains enfants
- Égocentrisme : « moi je », en voie de socialisation
- Besoin de s'affirmer par le "non"
- Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes
- Grand sens de la propriété (ne prête pas, c'est à moi)
- Dépendance vis à vis de l'adulte
- Peu de différences entre filles et garçons
- Jeux d'imitation

Plan Physique

- Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps (motricité, sensations et éveil des sens)
- Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements (non dissociation buste-jambe, gauche-droite)
- Vite fatigué : besoin de sommeil

LA TRANCHE DES MOYENS

Responsable de la tranche d'âge et animateur référent :

Soizic : Responsable de la tranche d'âge des moyens, (BPJEPS).

Animateurs de la tranche d'âge :

Madison: animatrice diplômée binôme sur la tranche d'âge des moyens, (BAFA).

Maël : éducateur sportif diplômé sur la tranche d'âge des moyens (BPJEPS APT)

Connaissance du public : l'enfant de 6 à 8 ans

Constat :

De 6 à 9 ans, l'enfant a de meilleures capacités à se concentrer, bien qu'il soit encore très turbulent et a tendance encore à se disperser, il aime particulièrement les jeux collectifs et de compétitions.

Il est curieux, à une grande soif d'apprendre et participe activement à de nouvelles activités qu'on lui propose. Il a de l'énergie pour faire des apprentissages (meilleure capacité de réflexion, concentration) C'est l'âge de raison, il prend davantage conscience du monde qui l'entoure et pose beaucoup de questions sur celui-ci.

Au niveau social, il aime être avec ses amis, aime jouer avec ceux du même sexe que lui. Concernant ses parents, il est encore dépendant affectivement mais gère mieux les séparations. Bien qu'il gère mieux ses émotions, il est très sensible à l'injustice.

Besoins et intérêts :

Plan affectif

- La personnalité s'affirme (opposition avec l'adulte, essaie de braver l'interdit parental, bêtises multiples)
- Essaie de se donner une morale (maîtrise du non)
- Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer
- Besoin d'affection
- Besoin de copains, vie de groupe
- Capacités de coopération et de discussions

Plan Intellectuel

- Explorer
- Rêver, mémoriser
- Perfectionner ses aptitudes
- Âge des principales acquisitions
- Recherche de savoir
- Indépendant pendant le jeu
- Il acquiert la logique mathématique / apprentissage de la lecture
- Découverte du monde (curiosité de leur vie), découverte de la vie, de la mort aussi
- Possibilité d'incorporer plus de règles pendant les jeux

Plan social

- Importance grandissante du groupe ou de la bande
- Faire pour les autres, aider
- Besoin de se raconter des histoires
- L'amitié : meilleur ami
- Sens des responsabilités
- Intérêt pour l'environnement
- Distinction garçon/fille
- Parents ne sont plus les seules références

Plan Physique

- Manipuler, coordonner
- Maîtrise du corps
- Maîtrise de l'esprit
- Besoin de se dépenser
- Se fatiguent vite et récupèrent vite
- Besoin de dormir

LA TRANCHE DES GRANDS

Responsable de la tranche d'âge et animateur référent :

William WAYMEL diplômé BPJEPS "Activité pour tous", et éducateur sportif

Animateurs de la tranche d'âge :

Celia MARIN-BADERGO : animatrice diplômée BAFA

Rida HALLAL : animateur diplômé BAFA et CQP « Loisirs sportifs »

Constat :

Vers 8 ans, les enfants se regroupent en groupe de pairs homogènes pour de nombreux actes de la vie, avec une organisation et des rôles précis à l'intérieur de celui-ci. Ils sont capables, à plusieurs, de créer une stratégie pour atteindre un but, ce qui les rend encore plus autonomes. Le désir de se voir confier des responsabilités apparaît (je ne suis plus un bébé). L'enfant est capable de se projeter et de s'auto-évaluer. Il est très proche des potentiels psychologiques de l'adulte. A la puberté (10-13ans) : l'enfant découvre le monde de l'abstrait à partir de la somme des expériences et des échanges d'idées réalisées pendant la grande enfance autour des notions de causalité, hasard et pronostic. Il est capable de manipuler mentalement des concepts mathématiques, philosophiques ou physiques. Sous l'action des hormones sexuelles, les caractères sexuels primaires (pilosité, régulation de croissance génitale) et secondaires (mue et agressivité) sont activés. C'est le début de la poussée de croissance pubertaire (12-15 ans).

Âges	Besoins et intérêts	Activités possibles
<p>Les 8-10 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la socialisation s'affirme : - la bande de copains, les règles... - apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre - début d'une séparation filles-garçons (on ne joue plus ensemble) - besoin de justice, d'équité - besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : objet - les parents ne sont plus la seule référence (les copains, le maître, l'animateur...) 	<ul style="list-style-type: none"> - début des grands jeux - activités sportives - jeux de construction (cabanes, maquettes...) - activités manuelles - découverte de la nature - chants, danses - lectures (contes, histoires)
<p>Les 10-12 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions - formation des bandes - besoin de se situer comme grand : on rejette les jeux de « petits » - maturation plus rapide des filles - besoin de compétition 	<ul style="list-style-type: none"> - grands jeux - jeux organisés en plein air (sportifs, compétitifs) - activités manuelles élaborées - chants, danses - découverte de la nature - camping

		<ul style="list-style-type: none"> - petite randonnée sur la journée - lecture (BD)
Les 12-14 ans	<ul style="list-style-type: none"> - modifications morphologiques profondes qui se manifestent plus ou moins tôt selon l'individu - apparition des pulsions amoureuses avec plus de sentimentalité chez les filles - intérêt pour les créations élaborées et spécialisation des intérêts - besoin d'initiatives et de responsabilités - début du détachement par rapport à la famille - besoin de dépenses physiques - besoin d'identification (idoles) - importance de l'appartenance à un groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - grands jeux - activités sportives, apprentissage des techniques (voiles, kayak...) - activités d'expression élaborées (montage audiovisuel, photo, marionnettes à fil...) - activités manuelles (bijoux...) - danses (chorégraphie élaborée), chants - sortie camping de plusieurs jours

LES ADOS

Responsable de la tranche d'âge

- ❖ Sabrina Facon , BEATEP , BAFA, SB
- ❖ Frederic Delacroix, BE Canoé Kayak et disciplines associées, BAFD, SB

Connaissance du public : l'adolescent

Définition

L'Adolescence du latin *adolecere* « grandir vers » est par définition le passage entre l'enfance et l'état adulte. Elle peut être courte ou très longue et renvoie à des modifications corporelles, intellectuelles et sociales importantes. Elle est un passage obligatoire avec une très forte variabilité interindividuelle. On peut considérer qu'elle est une sorte de stade intermédiaire où la personne n'est ni un enfant, ni un adulte sans responsabilités sociales. L'adolescent peut toutefois explorer, exercer et expérimenter différents rôles. C'est un temps d'arrêt, un délai que la société permet, afin que l'adolescent puisse chercher une identité. Elle correspond, selon Platon, au développement de la raison et de l'intelligence, c'est le moment où il faut favoriser, selon Rousseau, les apprentissages autonomes et les découvertes actives, c'est l'âge du développement de la conscience et de la morale. Pour Erikson, c'est une période de recherche, d'introspection et d'exploration. L'adolescence est sociologiquement la période où les rôles se dessinent : culture, classe sociale, famille...

Sur le plan du développement cognitif, c'est le moment où de nouveaux outils de pensée se développent, où ce que les autres pensent de lui, de son image, de la justice sociale deviennent des objets de préoccupations et de réflexion intense. L'adolescent peut désormais réfléchir sur des concepts, il devient capable d'élaborer des projets, de s'imaginer un futur, il peut faire des analyses et des déductions. L'ensemble de l'expérience du vécu modifie alors l'appareil mental, en lui ajoutant des nouvelles dimensions.

Elle est en conclusion une période charnière pendant laquelle intervient de nombreux changements physiques et comportementaux, nécessitant l'acquisition de nouveaux repères.

D'un point de vue physique, les modifications corporelles incontrôlées déstabilisent l'adolescent. La croissance provoque une dysharmonie, crée des maladresses, induit une décade de la force voire des troubles de la croissance et une faiblesse des insertions musculaires. Le schéma corporel est grandement modifié. L'adolescent doit se reconnaître dans ce corps qui l'inquiète et ne lui obéit plus comme avant. La modification du corps provoque une déconstruction de l'individu. L'adolescent subit aussi ses hormones qui le rendent plus sensible à l'agressivité. L'irruption de la sexualité le déstabilise car il souhaite par curiosité, la tester mais refuse par peur la découverte de cette nouvelle fonction (le complexe du homard, Françoise Dolto). Son intelligence au summum de l'existence, lui permet de bien se rendre compte de ce qui lui arrive mais son manque de maturité individuelle et relationnelle l'empêche de trouver seul, il a encore besoin des encouragements de son entourage pour trouver des solutions. Selon Platon, l'ado doit répondre à trois questions dans sa quête d'identité. Qui suis-je ? Que vais-je devenir ? A quoi vais-je ressembler ?

4-2 LA JOURNEE TYPE

La journée est ponctuée de différents rythmes, temps individuels et collectifs.

-Accueil du matin / Ramassage(s)

- Regroupement

-Appel

-Activités

-Temps pour soi

-Repas

-Appel

- Temps calme

-Activités

-Goûter

-Bilan

-Accueil du soir / Ramassage(s)

	<i>DEROULEMENT</i>
7H30 à 09h30	<p><u>Accueil échelonné du matin.</u></p> <p><u>Lieux : CLSH de Cravant</u></p> <p>Deux animateurs assurent l'accueil à Cravant (salle des petits et salle des moyens). Durant cet accueil, les enfants jouent dans les « coins » (lecture, dinette, garage, lego, Kappla ...) sous la surveillance de l'animateur qui peut profiter de ce moment un peu particulier pour tisser des liens avec les enfants des autres tranches d'âges.</p> <p>Les animateurs assurent l'accueil jusqu'à 08h30 et ensuite les enfants rejoignent leurs salles, accompagnés de leur référent. La suite de l'accueil s'effectue donc dans chaque salle dédiée.</p>
8H00 à 9h30	<p><u>Ramassage du matin</u></p> <p>Un ramassage est organisé chaque matin et soir sur les communes du bassin vermentonnais. Les animateurs qui gèrent les ramassages doivent se présenter à 8h00 précise au centre (deux circuits : une boucle Mailly, une boucle Nitry). Dans le bus, l'animateur assure la sécurité et le calme des enfants, pointe les enfants quand ils montent dans le bus (feuille de bus), prend note des remarques ou consignes des parents et n'oublie pas d'en informer le directeur à son arrivé au centre.</p>
9h30 à 10H00	<p><u>Regroupement</u></p> <p>Un temps de regroupement est organisé avec les enfants.</p> <p>Il permet de faire l'appel, de prendre des nouvelles de chacun et d'expliquer aux enfants le déroulement global de la journée. L'appel est toujours fait par un animateur permanent.</p>
10h00 à 11h00	<p><u>Activités</u></p> <p>Elles peuvent être diverses, sportives, manuelles, techniques, scientifiques ; jeux collectifs, jeux de société, bricolage, expériences ... Elles sont préparées minutieusement à l'avance et servent le projet pédagogique. Elles sont menées par l'animateur. L'enfant est placé au cœur de celles-ci ; ils y découvrent de</p>

	<p>nouvelles techniques, de nouveaux jeux.</p> <p>Elles peuvent être proposées à l'extérieur de la structure (piscine, ludothèque...).</p>
11h30 à 12h00	<p><u>Du temps pour soi</u></p> <p>L'activité terminée, les enfants profitent de jeux divers et d'un temps plus individuel de jeux en autonomie : dinette, jeux de construction, coin lecture, farniente. Ils jouent avec les copains sous la surveillance de l'animateur qui se met légèrement en retrait et qui les laisse « respirer ». Concernant la sécurité des enfants, l'animateur reste vigilant ; il est évidemment disponible et participe aux divers jeux (dinette, marchande).</p>
12h00 à 13h00	<p><u>Repas</u></p> <p>Le repas est un moment d'échange et de partage, chaque animateur mange avec les enfants. Il doit leur permettre de manger dans de bonnes conditions. Il est attentif à la tenue des enfants à table, au calme nécessaire, à la convivialité au respect des autres, au partage. Il veillera à éveiller l'enfant aux règles liées à l'équilibre alimentaire. Il les invite à goûter à tout.</p> <p>Les enfants se lavent évidemment les mains, avant et après le repas, un passage aux toilettes est indispensable avant le repas.</p>
13h00 à 14 h30	<p><u>Le temps calme :</u></p> <p>C'est un moment de détente. Comme son nom l'indique, pendant ce temps, les enfants se « posent ». Certaines activités sont exclues (football ou trampoline à l'extérieur). C'est l'occasion de raconter ou lire des histoires, des contes, d'un temps de relaxation, de partager un jeu de société.</p>
14h30 à 16h00	<p><u>Activités : voir ci dessus</u></p>
16h00 à 16h30	<p><u>Goûter :</u></p> <p>Il est, comme le repas, un moment de partage, il permet d'échanger sur la journée. L'animateur veillera à proposer des goûters équilibrés (fromage, compote, salades de fruits, biscuits...).</p>
	<p><u>Regroupement :</u></p> <p>Ce dernier regroupement permet de faire un point sur la journée avec les</p>

16h30	enfants (évaluation). Les enfants du ramassage saluent et quittent le groupe après ce temps.
16h45	<u>Ramassage :</u> Tous les enfants du ramassage doivent être prêts à 16h45, les enfants sont récupérés dans leur tranche d'âge par les animateurs de ramassage .Ils sont assis sur des rehausseurs et attachés puis raccompagnés dans leur village.
17h15 à 18h30	<u>Accueil échelonné du soir à Cravant :</u> Sur le même principe que l'accueil du matin.

5 - LES SEJOURS D'ETE

5-1 OBJET

Le centre de loisirs intercommunal les Filous Futés se voit confier la gestion et l'organisation de séjours d'été.

L'objet de ce projet est de développer des séjours en direction des enfants du territoire, âgés de 4 à 16 ans. Trois types de séjours seront proposés aux familles :

- Des séjours 5 jours, 4 nuits (du lundi au vendredi), réservés aux 6/12 ans.
- Des séjours 3 jours, 2 nuits : deux destinés aux petits (enfants de 4 à 6 ans, 1 début et 1 fin juillet,) et un destiné aux moyens (6/8 ans, début juillet).
- Un séjour court en direction des adolescents .

5- 2 PUBLIC

Les séjours accueillent des enfants de 4 à 16 ans.

Les différents aspects de connaissance du public sont exposés en amont

5-3 LES MOYENS

Moyens matériels :

Locaux : Divers locaux peuvent être utilisés dans le cadre des séjours (Bases de loisirs, gîtes, campings, habilités par la DDCSPP)

Ils disposent obligatoirement d'une solution de repli (locaux en durs, alerte orange) et de modes de communication opérationnels, d'espaces de couchages filles et garçons, de sanitaires, d'une cuisine, d'un réfectoire et d'une salle d'activités (utilisation de tonnelles en camps nomades). En camping, les tentes des animateurs devront impérativement se trouver à proximité de celles des enfants. Un exercice de sécurité, évacuation des locaux, sera organisé avec les enfants en début de séjour.

Moyens humains :

✓ **L'équipe pédagogique :**

L'équipe pédagogique des séjours d'été sera constituée de 3 ou 4 adultes.

Un responsable de séjour (BAFD, BEATEP, 21 ans âge minimum) et deux animateurs (diplômés ou stagiaires) pour environ 20 enfants.

✓ **Le responsable :**

- Veille à l'application du présent projet.
- Garantit le bien-être et l'intégrité physique et morale de l'enfant
- Garantit le respect des normes d'hygiène et de sécurité
- Coordonne l'action de l'équipe
- Assure la gestion financière
- Remplit un rôle de formation
- Assure le suivi sanitaire des enfants
- Assure les relations avec le centre et les parents

✓ **L'animateur :**

- Applique le présent projet
- Assure la sécurité physique et affective des enfants
- Participe au choix des activités mises en œuvre (réunion de préparation)
- Gère la vie quotidienne
- Anime les activités.

Deux demi-journées de préparation seront mises en place pour la préparation des séjours.

✓ **Intervenants et partenaires :**

En fonction du territoire et de ses ressources, l'équipe pourra solliciter des intervenants spécifiques pour la mise en place d'activités (moniteur équestre, éducateur sportif ...)

✓ **Familles :**

Informations auprès des familles par le biais de documents et de mails à l'ensemble des adhérents. Une date de début des inscriptions est fixée. Les familles s'inscrivent auprès du directeur de la structure (Fiche d'inscription, fiche sanitaire, règlement intérieur des séjours).

Une réunion d'information permet la présentation du projet pédagogique de séjours aux familles. Les lieux, équipes et activités y sont présentés.

L'accueil des parents est préparé de façon la plus conviviale possible le matin du séjour (accueil thé ou café), l'équipe veillera à une restitution individuelle du déroulement global du séjour des enfants à leur retour.

Les parents peuvent prendre des nouvelles de leurs enfants en téléphonant au centre de loisirs ou par le biais du site Internet de la structure quotidiennement (blog séjour).

5-4 FONCTIONNEMENT DES SEJOURS

Groupe :

Chaque animateur se verra confier un « sous-groupe » dont il sera le référent : un adulte pour 6 enfants. Il accompagnera ce groupe dans la vie quotidienne.

Les règles de vie :

Elles seront établies avec les enfants le premier matin, après installation du campement sous forme de jeu. Elles devront être pertinentes, claires, connues de tous.

Tâches collectives :

La répartition des tâches est organisée avec les enfants. La préparation des repas est prise en charge par les groupes d'enfants. Les animateurs veilleront à faire de ces moments, des moments de partage dans la joie et la bonne humeur.

Journée type :

07h30 / 08h30 : **Réveil échelonné**

08h00/ 09h00: **Petit déjeuner**

09h00/ 09h30 : **Les enfants se préparent : habillage et brossage de dents.**

10h00/ 11h30 : **Activités (activité manuelle ou jeu ou canoë, ...)**

11h30 : **Temps à soi et préparation du repas**

12h30 : **Repas**

13h30 : **Débarrasser la vaisselle.**

14h00 / 14h45 : **Temps calme (temps à soi)**

15h00/16h45 : **Activités**

16h45 : **Goûter**

17h 30 : **Evaluation, Journal de bord.**

17h 45 : **Temps à soi, douche, préparation du repas, mise de table.**

19h30/20h15 : **Dîner**

20h15/21h00 : **Débarrasser la vaisselle, temps à soi.**

21h00 : **Veillée**

21h45 : **Coucher, bisous et extinction des feux**

22h00 / 22h45 : **Réunion d'équipes, bilan de la journée et calage définitif pour le lendemain.**

 **Lever et petit déjeuner :**

Afin de respecter le rythme de chaque enfant, mise en place d'un réveil échelonné. L'enfant réveillé rejoindra l'animateur dans une salle d'accueil (à définir selon les locaux). Nous demandons aux enfants de respecter le sommeil de ceux qui dorment encore.

Nous serons particulièrement vigilants aux pipis au lit. Ce problème devra être traité en toute discrétion afin de ne pas dévaloriser l'enfant.

Le petit déjeuner sera servi entre 8 et 9 heures.

Les enfants rejoindront leurs chambres ou tentes pour s'habiller quand ils seront tous réveillés.

La toilette et le rangement :

Après le petit déjeuner, les enfants iront s'habiller et se brosser les dents, se nettoyer le visage et se coiffer. Il s'agit d'une activité à part entière, cela doit être un moment de plaisir. Il faut prendre le temps nécessaire, accompagner les plus jeunes dans leur apprentissage de l'autonomie. L'adulte veillera également au respect de l'intimité des enfants. L'animateur veillera quotidiennement à ce que les enfants portent une tenue adéquate à la météo et aux activités prévues (casquette, K-way, pas de sandales pour faire du cheval)

L'animateur veillera au rangement des chambres ou toiles de tente. Le rangement n'est ni une corvée, ni une sanction, il est une activité indispensable au respect des autres.

L'activité :

Elle peut être diverse, sportive, manuelle, technique, scientifique; jeux collectifs, jeux de société, bricolage ... Elle est préparée minutieusement à l'avance et sert le projet pédagogique. Elle est menée par l'animateur. L'enfant est placé au cœur de celle-ci et y découvre de nouvelles techniques, de nouveaux jeux. Elle peut être proposée à l'extérieur (piscine, canoë...).

Les repas (voir en amont) :

Les menus sont établis en concertation avec le groupe d'enfants et en fonction des règles d'hygiène alimentaire (5 fruits et légumes par jour). C'est l'occasion d'initier les enfants aux notions de nutrition. La préparation des repas est prise en charge par les enfants et l'animateur, elle constitue une activité à part entière, les repas sont préparés dans le respect des normes d'hygiène imposées par les services vétérinaires. Un partenariat avec API restauration est mise en œuvre pour les séjours 3 jours, 2 nuits.

Le repas contribue à l'apprentissage social : apprendre à se servir, à proportionner sa part. On y apprend aussi à découvrir de nouveaux aliments (dans le respect des régimes particuliers). C'est un moment de partage et de dialogue.

Le journal de bord :

Le journal de bord est un temps d'évaluation et d'expression. Il permet de faire un bilan de la journée

et des activités. Chaque enfant y décrit quotidiennement sa journée en y décrivant ce qui lui a plu ou pas. Un dessin accompagne le descriptif de la journée. Il sera un témoin du séjour des enfants.

Le temps pour soi :

Il s'organise à deux reprises dans la journée, après le repas du midi et après le « journal de bord ». Il dure environ une heure et pour les enfants c'est un moment de détente en toute liberté (lecture, perles, scoubidous, coloriages, jeux de société, discussions avec les copains ou repos dans leurs chambres). Il est organisé sous la surveillance constante des animateurs. (activité non guidée)

Les douches :

Chaque enfant prendra une douche par jour. La présence de l'animateur est indispensable dans les sanitaires. Il devra toutefois absolument respecter l'intimité et la pudeur des enfants.

Les enfants enfilent des vêtements propres après leur douche. Ils ne mettront leurs pyjamas qu'après la veillée.

Les veillées :

C'est l'occasion de se réunir une dernière fois avant le coucher. Traditionnelles (lecture de contes ou chants) ou plus originales. Dans tous les cas, elles favorisent le retour au calme.

Le coucher :

Les enfants sont accompagnés dans leur chambre ou tente et installés pour la nuit.

Une dernière parole rassurante et un bisou pour accompagner les plus jeunes (les grands aiment cela aussi).

Les réunions :

Une fois les enfants endormis, les animateurs se réunissent pour un dernier bilan et préparer la suite du séjour. Elles dureront aussi longtemps que nécessaire.

5-5 REGLEMENTATION

Dans le cas des séjours :

En camping, les tentes des animateurs devront toujours être à proximité de celles des enfants. Une solution de repli (locaux en dur) devra toujours être prévue en cas d'alerte orange . Dans le cas où les

mineurs quittent la base (activités extérieures ...) **une fiche de sortie devra toujours être laissée** sur le lieu du campement, le directeur y notera les enfants présents, les animateurs, l'endroit où ils se trouvent et un moyen de les joindre. Le directeur veillera à la stricte application de la réglementation liée au séjour (tente cuisine, tente infirmerie ...)

Hygiène alimentaire

Les conditions d'hygiène devront être irréprochables.

Préparation des repas: mains, ustensiles et plan de travail propres.

Désinfection systématique des tables une demi-heure avant le repas.

Le repas est préparé juste avant sa consommation. Les restes ne sont jamais réutilisés. Faire attention aux dates limites de consommation. Les tickets de courses et tous les emballages des produits consommés doivent être consignés dans un cahier (Dénomination, date, numéro de lot et estampillage pour les produits d'origine animale). Un repas témoin devra être conservé durant 5 jours.

Les poubelles devront être évacuées aussi souvent que possible et stockées à l'ombre. Attention au respect du circuit « propre/sale ». Les courses seront livrées par notre partenaire Atac (en camion réfrigéré). Attention, certains produits sont plus stables que d'autres. Le directeur responsable veillera à éviter les gâteaux à la crème, steaks hachés...voir fiche technique JS.

Suivi sanitaire :

Le directeur et les animateurs devront être parfaitement au fait du suivi sanitaire des enfants.

Ils devront connaître toutes les spécificités sanitaires des enfants accueillis. Ils devront prendre soin des enfants en conséquent. Tous les soins prodigués (même l'administration des traitements sur ordonnance) devront être consignés dans le cahier d'infirmerie.

En cas de traitement suivi par l'enfant : celui -ci sera confié et donné par le responsable de séjour et ce uniquement sur ordonnance du médecin .Le traitement doit être confié dans l'emballage d'origine et avec la notice.

En cas de maux de tête, maux de ventre...vous ne donnerez jamais de médicaments de votre propre initiative, en cas de besoin, l'enfant sera conduit chez le médecin, vous pouvez aussi faire le 15 (la conversation téléphonique est enregistrée et à valeur d'ordonnance (ex : prescription de doliprane en cas de maux de tête).

Météo :

Vous serez vigilants aux différents phénomènes météorologiques. Alerte Orange ou plan canicule... Dans le cas d'alerte, le directeur du séjour veillera impérativement à un repli en dur. Dans le cas de fortes chaleurs, vous rechercherez toujours l'ombre, hydratez constamment les enfants (boissons, brumisateurs ou " pschitt, pschitt" ...). Vous veillerez également à appliquer régulièrement aux enfants de la crème solaire et éviterez les activités physiques entre 12h00 et 17h00. De façon générale, vous

veillerez à protéger les enfants de potentielles piqures d'insectes, par l'application de produits préventifs (anti- moustique) (attention aux potentiels risques d'allergies).

5-6 SEJOURS 2022

Voir plaquettes d'information aux familles en annexe.

5-7 EVALUATION

De façon générale, l'évaluation visera à apprécier : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'utilité et la cohérence du projet.

Elle se fera de façon transversale et finale. Les divers outils mis en place de façon informelle (discussions...) et formelle (journal de bord...), viendront compléter l'observation du public. L'ambiance générale, le plaisir des enfants, le respect du rythme de celui-ci seront des éléments importants. Les différents critères et outils seront affinés ultérieurement afin d'impliquer le directeur des séjours et son équipe au mieux dans ce projet.

LE PERI-SCOLAIRE
(sauf mercredi)

6 - LE PERISCOLAIRE SAUF MERCREDI (accueils matin ,méri dien, soir)

6-1 -PUBLIC

Généralités

Les enfants qui fréquentent les différents accueils périscolaires sont âgés de 3 à 12 ans et sont scolarisés dans les écoles élémentaires du bassin vermentonnais de la 3 CVT, d'Arcy sur Cure et de Vincelottes.

6-2 LES MISSIONS ANNUELLES

L'accueil des familles :

L'équipe pédagogique veillera à personnaliser l'accueil de chaque famille, en relayant au mieux l'information(s) relative à l'enfant et l'enseignant référant le matin. A l'inverse, elle s'appliquera le soir à transmettre aux familles les informations concernant la journée de l'enfant au sein de l'école (mots divers...). Elle tâchera également de récupérer les affaires personnelles de l'enfant et à les restituer aux familles (cahiers, travaux, doudous, sac...).

Les temps de repas :

Les animateurs favoriseront l'éducation à l'hygiène de vie en invitant les enfants à passer aux toilettes pour se laver les mains avant et après chaque repas (déjeuner et goûter).

Le déjeuner : ce moment de la journée est une soupape pour les enfants. Les animateurs veilleront à ce qu'il se déroule dans une ambiance calme et conviviale. Les enfants s'installent au gré de leurs envies (sauf protocole sanitaire) .

Nous souhaitons les rendre acteurs de leurs repas, ils sont invités à participer aux tâches collectives (lecture du menu, service à table, dressage et débarrassage de la table, distribution du pain, entraide grands/petits... en fonction du degré d'autonomie de chacun)

Les cantines scolaires ont souvent une image négative. Nous nous efforçons de changer cette image pour que les enfants prennent plaisir à venir partager un repas avec leurs camarades. Pour ce faire, nous mettons en place différents outils : repas à thèmes (chinois, bio, montagnard...), semaine du goût, repas de Noël et d'Halloween... Les menus sont disponibles sur le site internet de la structure, sur les sites de restauration et dans les établissements scolaires.

Les enfants sont invités à goûter à tout et peuvent être resservi, ils ne sont en aucun cas forcés à manger. Nous veillerons à les sensibiliser aux notions d'équilibre alimentaire.

Nous veillerons également au gaspillage et à l'économie des ressources naturelles (eau), le recyclage des emballages et l'utilisation des composteurs s'organiseront avec les enfants.

Le goûter : il est pris dans les différents lieux d'accueils. C'est un moment de partage et d'échange avec les enfants. Les animateurs devront proposer des goûters diversifiés et équilibrés (compotes, laitages, fruits, céréales, féculents...) et devront également leur rappeler que le goûter est un encas qui a pour but d'attendre le repas du soir. Ils seront donc servis en quantité raisonnable. Les enfants seront invités à respecter les mêmes règles de vie décrites pour les temps de repas du midi.

Les animations

Accueil échelonné du matin :


Ce temps est particulier, l'enfant doit être accueilli en douceur. Les animateurs devront favoriser les activités calmes et favoriseront les activités non guidées et les jeux calmes (dessin , lecture, jeux de société, jeu dans les coins...). L'animateur veillera à ce que l'enfant arrive à l'école dans de bonnes conditions pour profiter au mieux des apprentissages scolaires.

Pause méridienne :

Tout comme le temps de repas du midi, cette pause permet à l'enfant de décompresser avant de repartir en classe. Pour respecter au mieux le rythme de celui-ci, nous proposons volontairement des activités " non guidées " (perles, , jeux de société...) et guidées (jeux collectifs, jeux sportifs, temps de relaxation, atelier « petit bricolage »). Elles sont animées et n'obligent pas une rigueur ou une concentration trop importante de la part de l'enfant. L'équipe veillera à ce que les enfants retournent en classe dans de bonnes conditions, à savoir calmes et attentifs pour profiter au mieux des apprentissages de l'après-midi.

Accueil échelonné du soir :

L'accueil du soir est un accueil échelonné qui se déroule en deux temps : le goûter et un temps à soi. Comme convenu, le goûter répondra au mieux à l'équilibre alimentaire et à la notion de convivialité. Le temps de jeu organisé à la suite est un temps à soi : pas d'activités guidées imposées. L'adulte veillera au respect du rythme de chaque enfant, et tachera de répondre aux envies des uns et des autres en permettant et en accompagnant des jeux libres ou en répondant aux envies d'activités de ceux qui le souhaitent.

 **L'accueil passerelle** : l'accueil passerelle est un mini accueil, il permet aux enfants de partager un goûter avec leurs camarades avant de partir pour les activités sportives et culturelles qu'ils fréquentent (piscine, théâtre, DIY, projet CCCAS). Le coût de cet accueil est évidemment réduit.

 **Activités culturelles et sportives** : Les enfants peuvent bénéficier d'activités culturelles (arts plastiques, DIY, initiation théâtre...) et sportives (Baby-Gym, Danse, multisports ...) sur chaque

site. Ces activités sont gérées par les animateurs et éducateurs de la structure. Certaines s'organisent en partenariat avec des associations du territoire (ASCMC, FSE...). Leur coût pour les familles est réduit et ne dépasse en aucun cas celui d'un accueil échelonné pour permettre à tous de pouvoir y participer (sauf piscine).

6-3 LES PARTENAIRES

Les écoles

Les animateurs se doivent d'entretenir des relations courtoises et professionnelles avec les enseignants. Ils sont des passerelles entre la famille et l'école, par lesquelles circulent des informations relatives au public accueilli dans les divers lieux d'accueils périscolaires (santé, comportement...). La bonne circulation de ces informations favorisera l'épanouissement physique et psychologique de chaque enfant.

Le personnel de service (Atsems, cantinières)

Il est mis à disposition par les mairies et permet une continuité du lien affectif de l'enfant et une bonne circulation des informations relatives à ce dernier. Ce partenariat favorise également une diversité des compétences.

Les aménagements spécifiques (accueil passerelle)

Une passerelle est organisée entre la structure et les associations qui proposent diverses activités sur le territoire (école multisports, théâtre, ping-pong, piscine, étude, danse, baby gym). Elle a pour but de faciliter l'accès aux familles (tarifs, goûters spécifiques...).

Locaux et matériel

Voir projet de fonctionnement

6.4 ARTICULATION DES ESPACES ET DES TEMPS PERISCOLAIRES

Etat des lieux du schéma des NAP
proposé sur le territoire fusionné au
1er janvier 2017.

Les enfants de Rouvray et Venouse
fréquentent les écoles de Pontigny



Les enfants de Méré et Varennes
fréquentent l'école de Carisey

Les enfants de Villy, Lignorelles et La
Chapelle Vaupelteigne fréquentent
l'école de Maligny

Les enfants de Fleys
fréquentent l'école de Poilly sur Serein

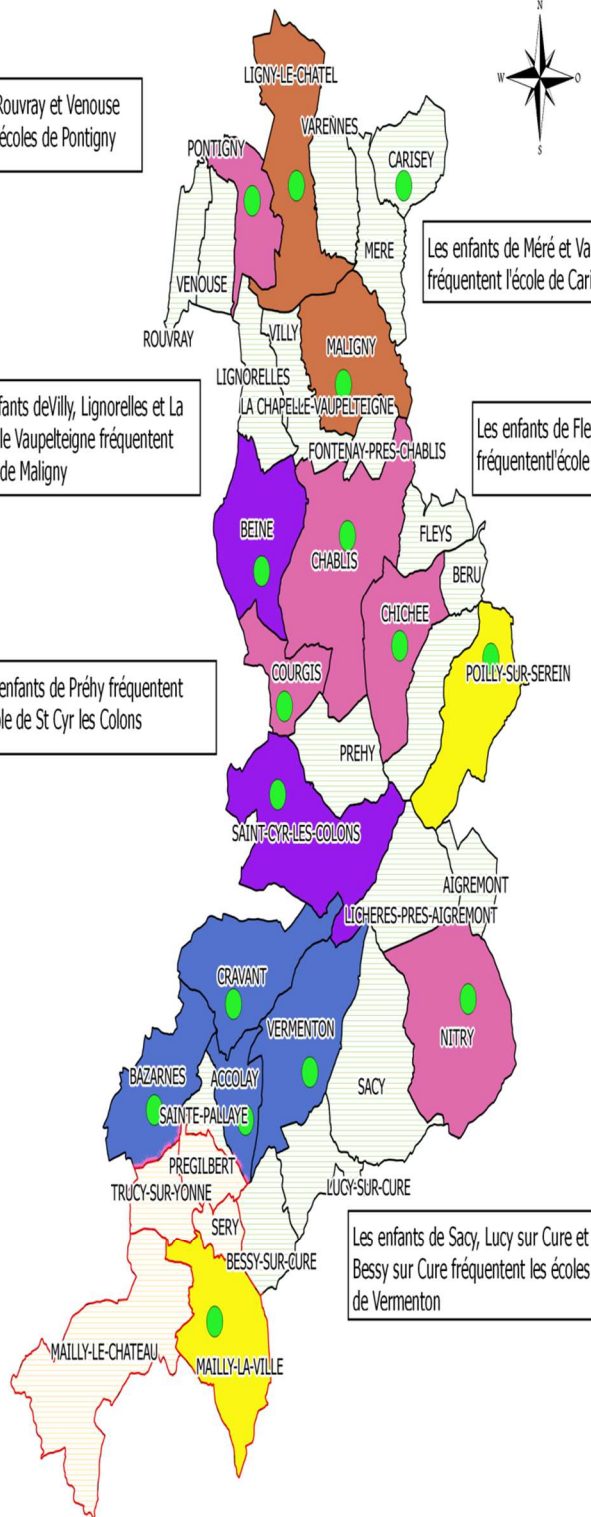
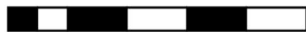
Légende

- Ecoles
- Communauté de Communes
- Délimitation Sivosc Mailly la Ville
- Schémas Nap existants
- Garderie Simple
- Nap Gratuites/Déclarées
- Nap Gratuites/Non déclarées
- Nap Payantes/Déclarées
- NAP Schéma Intercommunal (Filous Futés)
- Communes sans écoles

Les enfants de Préhy fréquentent
l'école de St Cyr les Colons

Source : Bd_Cartha_ING (c), CCECY, CCPC

2.5 0 2.5 5 7.5 10 km



Les enfants de Sacy, Lucy sur Cure et
Bessy sur Cure fréquentent les écoles
de Vermenton

 Dans le cadre de la délégation de Service Public

VERMENTON	<i>7h30 8h30</i>	<i>8h30 11h30</i>	<i>11h30 /13h30</i>	<i>13h25 / 16h25</i>	<i>16h25 /18H1 5</i>
Lundi	<i>Accueil du matin</i>	<i>Ecole</i>	<i>Pause méridienne</i>	<i>École</i>	<i>Accueil du soir</i>
Mardi					
Jeudi					
Vendredi					

CRAVANT	<i>7h30 9h00</i>	<i>9h00 12h00</i>	<i>12h00/ 13h45</i>	<i>13H45 / 16h45</i>	<i>16h45/18h30</i>
Lundi	<i>Accueil du matin</i>	<i>Ecole</i>	<i>Pause méridienne</i>	<i>Ecole</i>	<i>Accueil du soir</i>
Mardi					
Jeudi					
Vendredi					

BAZARNES	<i>7h30 8h30</i>	<i>8h30 11h30</i>	<i>11h30/13h30</i>	<i>13h30 /16h30</i>	<i>16h30/18h30</i>
Lundi	<i>Accueil du matin</i>	<i>Ecole</i>	<i>Pause méridienne à Accolay</i>	<i>Ecole</i>	<i>Accueil du soir</i>
Mardi					
Jeudi					
Vendredi					

ACCOLAY	<i>7h30 8h30</i>	<i>8h30 11h30</i>	<i>11h30/13h30</i>	<i>13h30 /16h30</i>	<i>16h30/18h15</i>
Lundi	<i>Accueil du matin</i>	<i>Ecole</i>	<i>Pause méridienne</i>	<i>Ecole</i>	<i>Accueil du soir</i>
Mardi					
Jeudi					
Vendredi					

MAILLY LA VILLE	<i>7h30 8h30</i>	<i>8h30 12h00</i>	<i>12h00/13h45</i>	<i>13h45 /16h15</i>	<i>16h15/18h30</i>
Lundi	<i>Accueil du matin</i>	<i>Ecole</i>	<i>Pause méridienne à Accolay</i>	<i>Ecole</i>	<i>Accueil du soir</i>
Mardi					
Jeudi					
Vendredi					

NITRY	<i>7h30 8h30</i>	<i>8h30 12h00</i>	<i>12h00/14h00</i>	<i>14h00 /16h30</i>	<i>16h30/18h00</i>
Lundi	<i>Accueil du matin</i>	<i>Ecole</i>	<i>Pause méridienne</i>	<i>Ecole</i>	<i>Accueil du soir</i>
Mardi					
Jeudi					
Vendredi					

VERMENTON	<i>Atelier Méthodologie du Projet (collégiens uniquement)</i>
Pré-ados et Ados	<p><i>Projet d'engagement ados</i></p> <p><i>Soutien aux bénévoles des associations locales</i></p> <p><i>Organisation de sorties , de séjours :</i></p> <p><i>(les week-ends : kart, laser games, patinoire, séjour Raft, parc d'attraction) .</i></p>

MERCREDIS	<i>7h30 à 18h30</i>
Accolay Vermenton Cravant Mailly la Ville Nitry Bazarnes Autres	<p><i>Au centre de loisirs Intercommunal à Cravant : 07h30 à 18h30</i></p> <p><i>Ramassage gratuit</i></p> <p><i>(Navettes organisées par la structure de loisirs, 3 mini bus)</i></p> <p><i>Bazarnes, Trucy, Mailly la ville, Mailly le château, Sery, Sainte Pallaye, Accolay, Bessy sur Cure, Lucy sur Cure, Sacy, Nitry, Vermenton</i></p>

✚ **Hors délégation**

VINCELOTTES	7h30/09h00	09h00 / 16H45		16h45/18h30
Lundi	<i>Accueil du matin Vincelottes</i>	<i>Ecole et Pause méridienne à Cravant</i>		<i>Accueil du soir à Vincelottes</i>
Mardi				
Jeudi				
Vendredi				

ARCY	7h45 8h30	8h30 11h30	11h30/13h15	13h15 /16h30	16h15/18h15
Lundi	<i>Accueil du matin</i>	<i>Ecole</i>	<i>Pause méridienne</i>	<i>Ecole</i>	<i>Accueil du soir</i>
Mardi					
Jeudi					
Vendredi					

✓ **Autres Activités**

CRAVANT	<i>Aide technique aux enseignantes</i>			
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	<i>Aide technique aux enseignantes de l'école maternelle de Cravant 08h45/12h00 14h00/17h00</i>			

✓ **Activités Culturelles**

ARCY	Atelier Théâtre
Enfants du CP à la sixième	<p><i>Initiation théâtre et jeu scénique</i></p> <p><i>Vendredi de 17h00 à 18h00</i> <i>Arcy/Cure</i></p> <p><i>En partenariat avec la mairie et compagnie de théâtre Local</i></p>
CRAVANT VERMENTON	Atelier Loisirs Créatifs
Enfants du CP à la sixième	<p><i>Atelier DIY (Do It Yourself)</i></p> <p><i>Lundi de 17h30 à 18h30 à Cravant</i> <i>Jeudi de 17h30 à 18h30 à Vermenton</i></p> <p><i>Un mercredi après-midi par trimestre à la Bibliothèque de Cravant</i></p> <p><i>En partenariat avec FSE *</i> <i>(Foyer Socio Educatif de Cravant)</i></p>
DEUX RIVIERES	Projet Comédie Musicale
Enfants De deux rivières De 6 à 10 ans	<p><i>Préparation de " l'Arbre de Noël de Deux Rivières"</i></p> <p><i>Projet comédie Musicale</i></p> <p><i>Ateliers : "danses et chants" " création de décors " et</i> <i>" initiation théâtre et jeu scénique"</i></p> <p><i>3 ateliers d'une heure semaine</i></p> <p><i>Partenariat : commune de Deux Rivières, CCAS de " Deux Rivières"</i></p>

✓ Activités Physiques et sportives :

CRAVANT VERMENTON	<i>Multisports</i>
Moins de 5 ans	<p align="center">Baby Gym crèche de Vermenton (Une séance de 45 minutes, une semaine sur deux)</p>
	<p align="center">Baby Gym enfants non scolarisés (2 ans) et scolarisés jusqu'en moyenne section</p> <p align="center">Les jeudis soirs à Vermenton, les mercredis matin à Cravant atelier de 45 à 60 minutes</p> <p align="center">Partenariat FSE</p> <p><i>Développer les différentes habilités motrices telles que courir, grimper, sauter, ramper, glisser...</i></p> <p><i>Participer avec les autres, en respectant des règles simples. Mettre en œuvre des stratégies pour trouver des solutions aux problèmes posés.</i></p>
5 ans et plus	<p align="center">Ecole Multisports</p> <p align="center">Cycle d'initiation aux activités sportives (Athlétisme, Hand-ball, Cirque...)</p> <p align="center">Les mercredis : de 14h00 à 15h00 pour les 5/7ans De 15h00 à 16h00 pour les 8 ans et plus</p> <p align="center">2 Stages d'une semaine: un pendant les vacances d'hiver l'autre pendant les vacances de printemps.</p> <p align="center">Partenariat FSE</p> <p><i>Bénéficier d'activités physiques et sportives variées, sous la forme de cycle ou de découverte, tout au long de l'année (gym, natation, sport d'opposition, kayak, orientation...).</i></p> <p><i>Participer à des rencontres sportives départementales où ils s'opposeront à d'autres jeunes venus du département de l'Yonne (VTT orientation, patinoire, natation, tennis de table, gym, escalade, basket, rollers et tennis), le but n'étant pas le résultat sportif en lui-même mais la découverte de l'activité sous forme ludique.</i></p>
	<p align="center">Piscine Apprentissage et perfectionnement de la natation</p>

	<p>Au départ de Cravant, Accolay, Vermenton et Mailly le Château Pour la piscine d'Avallon</p> <p>Jeudis de 16h45 à 20h00 (temps de trajet inclus) Partenariat FSE et ACSMC* (*Association Culturelle et Sportive de Mailly le Château)</p>
--	--

Ecole du Territoire	Projet « sports à l'école »
<p>Enfants de la PS De maternelle au CM2</p>	<p><i>Animations sportives proposées aux écoles du territoire (respect du programme scolaire) Cycle de 6 séances encadrées par les éducateurs sportifs de la structure.</i></p>

5-5 EVALUATION

OBJECTIFS	EVALUATION
<p>Favoriser le bien vivre ensemble</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observation de la progression des relations interindividuelles (enfants) - Assimilation des règles de vie - Observation / respect des personnes, du matériel et des locaux - Motivation des enfants pour les divers ateliers

Développer l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> - Motivation et investissement des enfants dans les tâches collectives - Observation de la prise d'autonomie lors des activités - Repères espaces, personnels, temps.
Favoriser le lien avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des impressions ressenties par les familles - Observation de la progression, de la durée et de la qualité des échanges parents, animateurs.
Favoriser l'éducation à l'hygiène de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Observation de l'assimilation et des potentiels automatismes des enfants (lavage des mains...)/ règles d'hygiène de vie. - Observation du public et son évolution / règles (goûter) - Observation de l'évolution des compétences du public en matière de nutrition.
Favoriser l'éducation au développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation des divers consommables (papier ...) - Quantité de nourriture jetée - Investissement des enfants pour les tâches liées au recyclage et compostage
Favoriser l'accès et à la culture et au sport pour tous	<ul style="list-style-type: none"> - Motivation des enfants pour les ateliers - Utilisation par les parents de la passerelle associative - Fréquentation des ateliers baby-Gym, Théâtre, multisports et projets spécifiques et des enfants

L'évaluation concrétise la dynamique de l'association.

Elle permet de rendre lisible aux usagers, aux personnels et aux partenaires du centre de loisirs, les éléments de son fonctionnement, de ses volumes d'activités ou de ses résultats ...C'est un élément de transparence. Elle est un outil d'aide à la décision. Elle permet de réajuster les orientations initiales.

L'évaluation permet de mesurer divers aspects du projet :

- **La pertinence** : les objectifs étaient-ils adaptés à la demande ?
- **L'efficacité** : les objectifs ont-ils été atteints ? pourquoi ?
- **L'efficience** : les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place ?
- **L'utilité** : les diverses actions ont-elles eu un impact sur le territoire et sa population ?
- **La cohérence** : les objectifs et les actions mises en œuvre sont-ils bien la traduction des intentions éducatives souhaitées ?

Elle sera à la fois globale et thématique.

Elle est réalisée :

- par l'association, pour le projet éducatif et les aspects financiers ;
- par le directeur et les animateurs, pour les projets pédagogiques et d'animations, en relation avec les enfants ;
- par les parents : l'équipe mettra en place les modalités les plus appropriées de façon à garantir leur participation ;
- par les financeurs : au moyen des éléments fournis par la structure, en fonction des exigences contractuelles (Contrat Educatif Local, Contrat Enfance Jeunesse...).

Une évaluation finale validée en assemblée générale sera remise annuellement à la collectivité par l'intermédiaire d'un rapport annuel.